

Projet d'évolution de l'organisation de la Direction de l'Information de France Télévisions « Info 2015 »

Phase 3

Dossier d'informationconsultation

Juin 2017

1.	Rappel	du projet Info 2015 et des objectifs de la phase 3	6
	1.1.	Rappel du projet Info 2015	6
	1.2.	Objectifs de la Phase 3	7
2.	Projet d	organisation en phase 3	9
		L'organisation proposée pour le service Enquêtes et Reportages-Echanges	9
		L'organisation proposée pour les Assistants de Rédaction du service Enquêtes et ges	15
	2.3. I	L'organisation proposée pour le service Support aux Editions	18
	2.4. I	L'organisation proposée pour les Assistants de Production	20
	2.5. I	L'organisation proposée en Phase 3 pour les collaborateurs de l'édition	26
	2.5.1	. Organisation générale des éditions	26
	2.5.2	L'organisation proposée pour les Responsables d'édition	29
	2.5.3	L'organisation proposée pour les Chefs d'Editions	31
	2.5.4	L'organisation proposée pour les Assistants d'Edition	35
	2.5.5	. L'organisation proposée pour les scriptes	38
	2.6. I	Le tableau de passage des effectifs (organisation actuelle à organisation cible)	42
3.	Le proje	t immobilier de la Phase 3	43
	3.1.	Présentation des mouvements et des principes retenus	43
		L'implantation immobilière proposée pour le service Enquêtes et Reportages et es Internationaux	44
	3.2. I	L'implantation immobilière proposée pour les Assistants de Production	44
	3.3. I	Projet Immobilier des Editions	45
	3.3.1	L'implantation immobilière proposée pour le Chef de service Support aux Editions	i 45
	3.3.2	L'implantation immobilière proposée pour les Chefs d'Edition	45
	3.3.3	L'implantation immobilière proposée pour les Assistants d'Edition	46
	3.3.4	L'implantation immobilière proposée pour les scriptes	46
	3.4. I	L'implantation immobilière proposée pour l'Infographie PPI et la Photothèque	47
	3.5. I	Projet immobilier des populations impactées par les projets ci-dessus	47
	3.5.1	L'implantation immobilière proposée pour la direction artistique	47
	3.5.2	L'implantation immobilière proposée pour la rédaction numérique	47
	3.5.3	. L'implantation immobilière proposée pour la Présidence, Le Secrétariat Général, l	a
	Direc	ction Générale et la Finance	48
	3.5.4	 L'implantation immobilière proposée pour la direction Immobilier Moyens Généra 48 	aux

	3.5.5. L'implantation immobilière proposée pour la direction Juridique	49
	3.5.6. L'implantation immobilière proposée pour la direction des achats	49
	3.5.7. L'implantation immobilière proposée pour la direction de la Déontologie et du Pluralisme	49
	3.5.8. L'implantation immobilière proposée pour la direction des Programmes et la Production France 2	50
	3.6. Les modalités pratiques du déménagement	50
	3.6.1. Les acteurs du projet	50
	3.6.2. Le déroulement du projet	51
	3.7. Accompagnement des managers et des collaborateurs	52
4.	Les conséquences du projet pour les collaborateurs concernés	52
	4.1. Objectifs du projet Info 2015 vis-à-vis des collaborateurs de l'Information Nationale d	
	4.2. Méthodologie employée sur l'évaluation des conséquences de la phase 3 projet sur le conditions de travail pour les collaborateurs	
	4.3. Les conséquences du projet pour les collaborateurs concernés en phase 3	53
	4.3.1. Conséquences de l'organisation proposée pour les collaborateurs du service Enquê et Reportages et des échanges internationaux	
	4.3.2. Conséquences de l'organisation proposée pour les assistants de rédaction du servien Enquêtes et Reportages	
	4.3.3. Conséquences de l'organisation proposée pour les assistants de production	58
	4.3.4. Conséquences de l'organisation proposée pour les responsables et chefs d'édition	60
	4.3.5. Conséquences de l'organisation proposée pour les chefs d'édition	61
	4.3.6. Conséquences de l'organisation proposée pour les assistants d'édition	62
	4.3.7. Conséquences de l'organisation proposée pour les scriptes	63
	4.3.8. Conséquences de l'organisation proposée pour les rédacteurs en chef et rédacteur chef adjoints des éditions	
	4.3.9. Conséquences de l'organisation proposée pour les rédacteurs et assistants de rédaction des services	65
	4.3.10. Conséquences de l'organisation proposée pour les collaborateurs de l'Infographie/PPI et les collaborateurs de la Photothèque	66
	4.3.11. Conséquences de l'organisation proposée pour les documentalistes du service Enquêtes et Reportages	
	4.3.12. Conséquences de l'organisation proposée pour les collaborateurs de la Directi artistique 66	ion
5.	Le plan d'accompagnement de la mise en œuvre d'Info 2015	67
	5.1. Le plan d'accompagnement général (rappel)	67

	5.1.1. Les besoins identifiés	67
	5.1.2. Les populations identifiées avec des objectifs d'accompagnement propres	69
	5.1.3. Les acteurs de l'accompagnement	69
	5.2. Le plan d'accompagnement des managers et des collaborateurs concernés en phase	e 3 71
	5.2.1. Le plan d'accompagnement des managers de la Phase 3	71
	5.2.2. Le plan d'accompagnement des collaborateurs de la Phase 3	73
6.	Le calendrier prévisionnel d'Info 2015	75
7.	Annexes	76
	7.1. Tableau de passage immobilier proposé en Phase 3	76
	7.1.1. Mouvements associés à la direction de l'Information	76
	7.1.2. Mouvements hors direction de l'Information	76
	7.2. Les actions réalisées par la Direction de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail (DSQVT) lors de la phase 3 d'Info 3 2015	80
	7.2.1. Actions réalisées par la Direction de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail (DS lors de la phase 3 d'Info 2015	•
	7.2.2. Accompagnement des collaborateurs en phase 3	80
	7.3. Projet de sélection et de formation des chefs d'éditions	82
	7.3.1. Test de reconversion vers le métier de journalisme – par l'université France	82
	Erreur ! Signet non défini.	
	7.3.2. Projet de reconversion de formation – Sur-mesure par l'université France Télévisi 84	ons
	7.4. Les plans immobiliers	86
	7.4.1. Macro zoning existant au troisième étage	86
	7.4.2. Macro zoning proposé pour le troisième étage	87
	7.4.3. Macro zoning existant au quatrième étage	89
	7.4.4. Macro zoning proposé pour le quatrième étage	90
	7.4.5. Macro zoning existant au cinquième étage	91
	7.4.6. Macro zoning proposé au cinquième étage	92
	7.4.7. Macro zoning existant au sixième étage	94
	7.4.8. Macro zoning proposé au sixième étage	95
	7.4.9. Macro zoning existant au septième étage	96
	7.4.10. Macro zoning proposé au septième étage	97
	Erreur ! Signet non défini.	
	7.4.11. Macro zoning existant au huitième étage	98
	7.4.12. Macro zoning proposé au huitième étage	99

7.4.13.	Implantation proposée pour le service Enquêtes et Reportages et Echanges	00
internation	naux unifiés	.00
7.4.14.	Implantation proposée pour les assistants de production 1	01
7.4.15. artistique	Implantation proposée pour le service Support Edition, les scriptes, et la direction 102	on
7.4.16.	Implantation proposée pour l'Infographie/PPI et la Photothèque 1	04
7.4.17.	Implantation proposée pour la rédaction numérique 1	05
7.4.18.	Implantation proposée pour la Présidence et la finance	06
7.4.19.	Implantation proposée pour la direction juridique	08
7.4.20.	Implantation proposée pour la direction des achats 1	10
7.4.21.	Implantation proposée pour la direction de la Déontologie et du pluralisme 1	11
7.4.22. France 2	Implantation proposée pour la direction des programmes et de la production 113	

Le présent document d'information est destiné à informer les instances représentatives en vue de leur consultation sur la phase 3 du projet Info 2015.

A cette fin, il décrit le volet organisationnel et immobilier de cette phase (partie 2. Projet d'organisation en Phase 3 et partie 3. Le projet Immobilier en phase 3), ses conséquences (partie 4. Conséquences du projet pour les collaborateurs) ainsi que le plan d'accompagnement des collaborateurs concernés (partie 5. Le plan d'accompagnement dans la mise en œuvre d'Info 2015)

Les éléments décrits dans le présent document ne peuvent préjuger de ce que seraient les autres phases du projet.

1. Rappel du projet Info 2015 et objectifs de la phase 3

1.1. Rappel du projet Info 2015

L'information est un enjeu éditorial stratégique majeur pour France Télévisions.

Dans un environnement qui fait face à de profondes et rapides évolutions, tant sur le plan de la production d'information que des usages des consommateurs, notre groupe se doit de continuer à remplir sa mission de service public : proposer à tous, sur tous les supports, une information indépendante où sont garantis la diversité et le pluralisme.

Afin d'atteindre ces objectifs éditoriaux, il est apparu indispensable de passer d'une logique de rédactions par chaîne, en silos, à une logique de rédaction unique, au service de toutes les éditions sur tous les supports. Continuité, complémentarité et innovation seront favorisées par la création d'une rédaction intégrée, la rédaction nationale de France Télévisions, issue du rapprochement des compétences et ressources de la rédaction de France 2, de la rédaction nationale de France 3 et de la rédaction nationale des médias numériques.

Afin de mieux répondre aux ambitions éditoriales de France Télévisions, le rapprochement des services des rédactions France 2 et France 3 ne vise pas à gommer les différences, mais au contraire à donner à chaque édition les moyens d'affirmer ses spécificités en mettant à sa disposition les ressources suffisantes pour lui permettre d'élargir le périmètre des sujets couverts et d'accroître la profondeur de leur traitement. Ces spécificités sont détaillées dans des cahiers des charges éditoriaux qui ont été élaborés pour chaque édition lors de la phase 1 du projet.

Les évolutions d'organisation proposées et mises en place par le projet Info 2015 s'appuient donc sur deux points clés :

- Des modes de fonctionnement fondés sur le partage d'information
- Des organisations qui s'appuient sur l'intégration :
 - Rapprochement des journalistes selon les spécialités et non plus selon les chaînes ou les supports
 - Mise en commun de toutes les ressources et des moyens au service d'objectifs clairement définis

La complexité des changements induits par la fusion des rédactions et la réunion des services nous a amené à utiliser la méthode d'un projet à horizon déroulant, en plusieurs phases.

Phase 1 incluant:

- direction de l'information
- direction de la rédaction unifiée avec la mise en place de directeurs adjoints opérationnels et de chefs de services communs
- service économique et social
- service culture/culture box
- service coordination des reportages
- mouvements immobiliers transitoires pour les entités sus nommées

élaboration des cahiers des charges

Phase 2 incluant:

- secrétariat général
- service politique
- direction des reportages et des moyens
- service infographie/PPI
- photothèque et documentation presse de la Médiathèque
- · mouvements immobiliers transitoires pour les entités sus nommées

Phase 3, décrite dans le document ci-après

1.2. Objectifs de la Phase 3

La phase 3, objet de la présente consultation, a pour objectif de continuer, par étape, la mise en place et le déploiement opérationnel de la nouvelle organisation de la Direction de l'Information. Elle devrait à la fois faciliter et accélérer le fonctionnement des éditions et de certains services sur de nouvelles bases, et permettre d'avancer dans la mise en œuvre du projet.

Pour gagner en efficacité, répondre aux défis éditoriaux, aux évolutions du numérique et pour faire face aux restrictions budgétaires, il est indispensable d'approfondir le processus d'évolution de l'organisation et de poursuivre la mise en commun des ressources au service des objectifs éditoriaux. Le rapprochement des équipes rédactionnelles selon leurs spécialités et non plus selon les chaînes et/ou supports faciliterait le développement des coopérations et les échanges.

De plus, des évolutions successives des éditions et des activités des collaborateurs journalistes, techniciens et administratifs se sont faites en réponse à des nécessités conjoncturelles ou à des besoins d'ajustements préalablement constatés. Cela a abouti à une agrégation d'organisations, de métiers, de tâches et activités répondant à des besoins spécifiques d'une rédaction, d'une édition ou d'un service mais qui dans une logique de rapprochement sont disparates.

On peut notamment constater:

- Des différences de structure d'organisation entre France 2 et France 3, et au sein de France 2 et France 3, entre les éditions.
- Des différences de métiers déployés dans les rédactions de France 2 et de France 3 et de tâches et activités de ces métiers.
- L'absence de perspectives professionnelles claires pour les assistants.

Sur le plan organisationnel, la phase 3 du projet Info 2015 propose d'harmoniser l'organisation et les modes de fonctionnement des éditions nationales et des personnels participant à la fabrication des contenus d'information au sein de la rédaction nationale, dans le but :

• D'adapter et optimiser les ressources et l'organisation en vue de répondre aux objectifs éditoriaux

- De renforcer la structure et le fonctionnement des éditions antenne
- De clarifier les métiers et homogénéiser les activités des fonctions supports
- De pouvoir s'adapter facilement aux évolutions nécessaires
- De faciliter le transfert des bonnes pratiques entre les éditions
- D'offrir des perspectives d'évolution aux assistants de la rédaction.

Après une phase 1 qui a concerné 23% des collaborateurs de l'Information Nationale et une phase 2 qui en a concerné 21%, les changements organisationnels de la Phase 3 d'Info 2015 devraient concerner 11% des collaborateurs de l'Information Nationale, intégrant désormais Franceinfo, soit environ 136 collaborateurs.

Seraient concernés par le volet organisationnel de la phase 3 du projet Info 2015 :

- Les assistants d'édition
- Les responsables d'édition
- Les assistants de production
- Les scriptes
- Les collaborateurs des services Enquêtes et reportages
- Les assistants de rédaction des services Enquêtes et reportages
- Les collaborateurs des Echanges internationaux

Outre ce volet organisationnel, le projet comporte un volet immobilier ayant pour objectif d'installer dans leurs emplacements cible le service regroupé Enquêtes et Reportages et Echanges Internationaux, Franceinfo numérique et le service Infographie/PPI avec la photothèque. Afin de libérer les espaces où s'installeront ces services, des mouvements immobiliers transitoires sont également prévus pour d'autres entités.

Le volet immobilier concernerait :

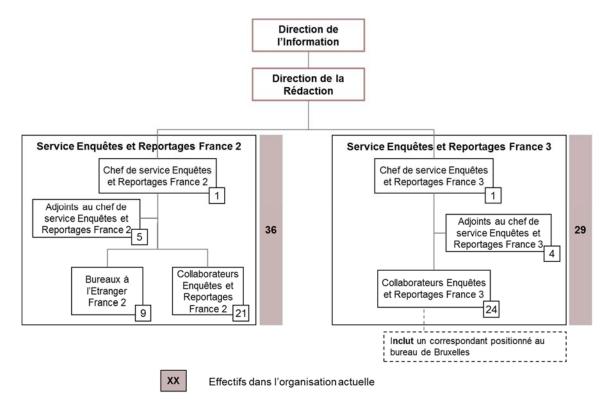
- Les assistants d'édition
- Les responsables d'édition
- Les assistants de production
- Les scriptes
- Les collaborateurs des services Enquêtes et reportages
- Les assistants de rédaction dédiés aux services Enquêtes et reportages
- Les documentalistes dédiés aux services Enquêtes et reportages
- Les collaborateurs des Echanges internationaux
- Les collaborateurs de Franceinfo numérique
- Les collaborateurs de l'Infographie/PPI
- Les collaborateurs de la Photothèque
- Les collaborateurs de la Direction artistique de l'info
- Les collaborateurs de la Présidence
- Les collaborateurs de la direction des Programmes et de la production France 2
- Les collaborateurs de la direction Immobilier moyens généraux
- Les collaborateurs de la direction Juridique
- Les collaborateurs de la direction de la Réglementation, déontologie et pluralisme des antennes
- Les collaborateurs de la direction des Achats
- Les collaborateurs de la direction Financière

2. Projet d'organisation en phase 3

2.1. L'organisation proposée pour le service Enquêtes et Reportages

• L'organisation actuelle

L'organisation actuelle des deux services Enquêtes et Reportages de la rédaction de France 2 et de France 3 est la suivante :

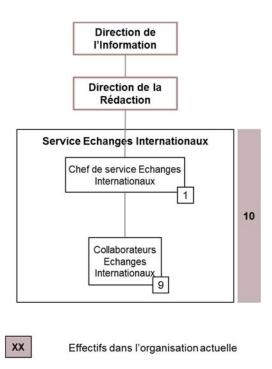


Le domaine Enquêtes et Reportages est traité au sein de deux services distincts, chacun rattaché à la direction de la rédaction et chacun disposant de son propre encadrement : 1 chef de service et 5 adjoints pour France 2, un chef de service et 4 adjoints pour France 3. Ces services sont issus du rapprochement historique des services de Politique Etrangère et Informations Générales, à l'Eté 2003 pour France 2, et en Janvier 2010 à France 3.

Dans l'organisation actuelle, les rédacteurs des services Enquêtes et Reportages France 2 et France 3 sont planifiés respectivement sur les reportages destinés aux éditions France 2 et France 3.

France 2 dispose par ailleurs de 9 correspondants dans les bureaux de France Télévisions (Washington x 2, Londres, Rome, Jérusalem, Berlin, Bruxelles, Pékin, Moscou). Ces correspondants réalisent des reportages et des directs pour les éditions de France 2 et occasionnellement pour les éditions de France 3 et Franceinfo. France 3 dispose d'un correspondant à Bruxelles qui réalise des reportages pour France 3.

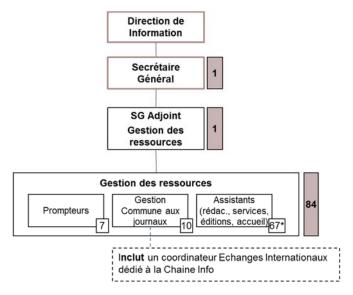
L'organisation actuelle du service Echanges Internationaux France 2/France 3 est la suivante :



La répartition des activités des collaborateurs Echanges Internationaux est la suivante :

- Un chef de service
- 4 collaborateurs qui se répartissent le suivi des éditions France 3
- 5 collaborateurs qui se répartissent le suivi des éditions France 2

Par ailleurs, pour répondre aux sollicitations de Franceinfo, un poste spécifique de coordinateur des Echanges Internationaux a été positionné à la Gestion Commune aux Journaux :



^{*} Inclut 4 assistants de rédaction et 7 assistants de production dédiés à la Chaine Info

XX Effectifs dans l'organisation actuelle

L'organisation du temps de travail (OTT) des collaborateurs Echanges Internationaux issus du service des Echanges Internationaux travaillant pour les éditions de France 3 est la suivante : le travail sur 4 jours est favorisé lorsque les journalistes sont affectés au 19/20 et au Soir 3 en semaine. Ces modalités sont toutefois conditionnées à la suppression des jours de RTT, tout en maintenant les 5 jours de récupération au titre du passage de 40 à 39H, déposés au choix du salarié, dans les mêmes conditions que les congés. En dehors des 2 RH hebdomadaires, la direction accepte que les jours non travaillés soient considérés comme des journées sans vacation (JSV). Cette planification, assurée par le responsable du service, doit se lire sur 4 semaines et ne dépasse pas 36H par semaine en moyenne, calculées sur 4 semaines.

L'organisation du temps de travail des autres collaborateurs journalistes du service des Echanges Internationaux est le forfait-jours.

• Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution

L'organisation actuelle des services Enquêtes et Reportages reflète les cloisonnements qui perdurent au sein de l'organisation de la direction de la rédaction. Cette organisation en « silos » entraîne un manque de coordination sur les choix éditoriaux et sur les modes de traitement de l'actualité produisant des redondances dans la mobilisation des ressources.

Ce cloisonnement des compétences mises au service d'éditions d'une seule rédaction, parfois concurrentes entre elles, ne favorise pas leur mobilisation optimale. Une meilleure répartition permettrait :

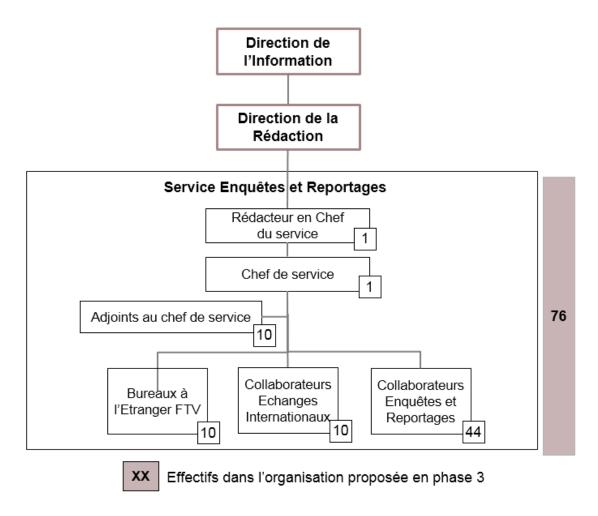
- d'augmenter le choix des sujets traités et donc favoriser la diversité et la complémentarité de l'offre ;
- de redéployer les ressources dégagées sur des développements éditoriaux à même de différencier l'Information de France Télévisions par rapport à ses concurrents et de mieux répondre à son ambition d'Information de Service Public.

Par ailleurs, les services Enquêtes et Reportages sont les principaux demandeurs d'images internationales et sont les services les plus contributifs à l'activité du service Echanges Internationaux. Un rapprochement organisationnel sous une autorité commune des services Enquêtes et Reportages et du service Echanges Internationaux permettrait donc de favoriser et faciliter les échanges entre ces services.

Le rattachement organisationnel actuel du coordinateur Echanges Internationaux dédié à Franceinfo à la gestion commune des journaux n'est pas satisfaisant. Un rattachement du collaborateur à l'équipe Echanges Internationaux permettrait d'optimiser l'organisation actuelle en facilitant les échanges avec les autres collaborateurs Echanges Internationaux.

• L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en phase 3

Il est proposé de regrouper les deux services actuels Enquêtes et Reportages en un seul service directement rattaché au Directeur de la rédaction. Les collaborateurs Echanges Internationaux seraient également intégrés à ce service Enquêtes et Reportages :



Dès la phase 3, un rédacteur en chef, secondé par un chef de service et ses adjoints, aurait la charge d'encadrer le service. Son rôle serait de favoriser le développement du service, d'accompagner les journalistes, et de gérer en lien avec le Secrétariat Général leur planification. L'objectif serait de répondre le plus justement possible aux cahiers des charges de l'ensemble des éditions et des offres d'information de la rédaction nationale et d'être force de proposition pour répondre au mieux aux attentes de nos publics en termes d'actualité en France et à l'étranger.

En termes d'organisation du temps de travail, tous ces collaborateurs se verraient proposer une organisation au forfait jours ou à 39h sur 5 jours et ce en application des dispositions de l'accord collectif du 28 mai 2013.

L'ensemble des rédacteurs Enquêtes et Reportages serait planifié pour l'ensemble des offres de l'Information nationale, dans le respect de l'organisation du temps de travail de chacun (forfait jours ou décompte horaire de 39 heures sur 5 jours). Cette planification serait mise en œuvre pour répondre aux besoins de l'actualité en tenant compte des savoir-faire et expérience de chacun. Un travail d'accompagnement spécifique serait réalisé auprès de l'ensemble des collaborateurs du nouveau service afin d'harmoniser les compétences et leur permettre d'élargir leur périmètre d'activité (éditions et magazines France 2/ France 3, numérique). Cette nouvelle organisation permettrait également de lutter contre les pratiques de concurrence interne entre éditions.

La vidéothèque et les documentalistes de la médiathèque continueraient à assurer le même niveau de service à destination des collaborateurs Enquêtes et Reportages du service unifié.

Par ailleurs, l'intégration des coordinateurs des Echanges Internationaux dans le service Enquêtes et Reportages commun permettrait à ces collaborateurs de travailler en direct avec les journalistes et l'encadrement du service avec lequel ils sont le plus amenés à collaborer.

Le coordinateur des Echanges Internationaux actuellement dédié à Franceinfo serait aussi rattaché au même service. La nouvelle planification permettra d'améliorer la couverture des besoins de Franceinfo en assurant une présence permanente dans le service pour répondre aux sollicitations de cette offre d'information en continu.

Enfin, avec l'ouverture des moyens d'information aux utilisateurs, les collaborateurs Echanges Internationaux seraient amenés à traiter le nombre croissant de CGU (Contenus générés par les utilisateurs).

Modalités de mise en œuvre proposées

Le nouveau service Enquêtes et Reportages de la rédaction nationale, par sa taille, par la diversité de son champ d'activités -informations générales, politique internationale, bureaux à l'étranger, échanges internationaux, et par l'importance de ses contributions aux offres d'information nationales, nécessiterait une organisation hiérarchique spécifique :

<u>1 rédacteur en chef</u>: qui en plus d'être conduit à superviser et à contrôler opérationnellement l'activité éditoriale au quotidien, aurait une vision et un rôle stratégique dans la gestion du service tant au niveau éditorial qu'au niveau managérial.

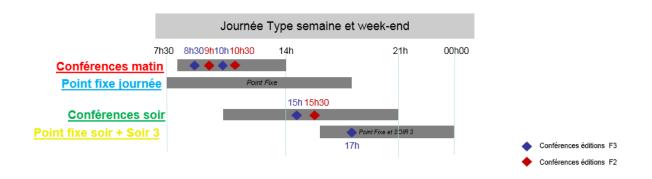
<u>1 chef de service</u> : qui aurait la charge de mettre en œuvre au quotidien les décisions et orientations éditoriales prises par le rédacteur en chef.

Il serait proposé de conserver le même nombre d'encadrants que dans l'organisation actuelle afin que chaque collaborateur du service soit accompagné de façon adaptée et que la mise en œuvre progressive de l'organisation cible proposée soit facilité dans le respect des cultures et compétences de chacun.

Dès le regroupement des deux équipes Enquêtes et Reportages, celles-ci seraient planifiées de façon commune et selon des principes communs d'organisation du temps de travail.

Les collaborateurs issus du service Echanges Internationaux adopteraient l'organisation du temps de travail en vigueur dans la rédaction, à savoir le forfait jours ou le décompte horaire à 39 heures sur 5 jours. Voici le principe de fonctionnement du service à la cible, qui s'adaptera en fonction des organisations de temps de travail respectives des collaborateurs :

- 4 vacations permanentes par jour permettraient d'assurer en permanence sur toute l'amplitude de la journée, la présence d'un point fixe au sein du service, tandis que le second collaborateur assurerait les conférences de la tranche horaire en question.
- 1 à 2 vacations optionnelles permettraient d'ajuster les ressources du service selon la demande éditoriale tout en assurant un fonctionnement autonome du service (sans recours à des collaborateurs temporaires)



Cette organisation permet sur une semaine type à 2 collaborateurs de prendre leurs congés.

Un exemple théorique de tableau de service serait le suivant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Coordinateur 1	Α	Α	RH	RH	Α	Α	A
Coordinateur 2	В	RH	RH	В	В	В	В
Coordinateur 3	RH	RH	С	C	С	С	С
Coordinateur 4	D	D	RH	RH	D	D	D
Coordinateur 5	С	С	.A	A	RTT	RH	RH
Coordinateur 6	Présence	В	D	D	RTT	RH	RH
Coordinateur 7	RTT	Présence	В	Présence	Présence	RH	RH
Coordinateur 8	Congés	Congés	Congés	Congés	Congés	RH	RH
Coordinateur 9	Présence	Présence	Présence	Présence	RTT	RH	RH
Coordinateur 10	Congés	Congés	Congés	Congés	Congés	RH	RH

• Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 3

La mise en commun des compétences des deux services Enquêtes et Reportages actuels devrait permettre de mieux allouer les forces de l'Information Nationale sur les deux domaines thématiques Informations Générales et Etranger afin de couvrir à la fois les demandes communes à l'ensemble des éditions mais également de dégager les ressources pour enrichir l'expertise en matière d'Informations Générales et de Politique Etrangère, et pour participer au développement de nouvelles offres d'information.

Les bureaux à l'étranger de France Télévisions seraient appelés à alimenter l'ensemble des offres de la rédaction nationale.

Enfin, le rapprochement donnerait aux journalistes du service la capacité de pouvoir mettre en œuvre leur expertise sur des modes de traitement et des formats variés, de s'adresser à un plus large public et de s'approprier de nouvelles formes d'écritures.

Par ailleurs, l'intégration des collaborateurs Echanges Internationaux au service Enquêtes et Reportages améliorerait leur coordination tout en garantissant un service de proposition et de mise à disposition d'images pour les autres services.

De plus, le regroupement organisationnel et spatial des services Enquêtes et Reportages et Echanges Internationaux permettrait de concrétiser, au sein même de ce grand ensemble, un véritable pôle images.

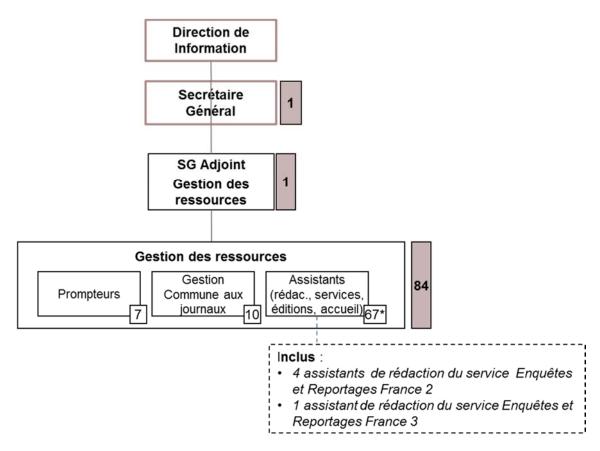
France Télévisions dispose d'une grande diversité de sources d'images : nombreux reportages, images issues des agences ainsi que de l'UER, archives, et maintenant de plus en plus également, des images issues de CGU (Contenus générés par les utilisateurs) via les réseaux sociaux. Parallèlement, France Télévisions dispose de compétences et d'un savoir unique pour collecter, sélectionner et décrypter ces images. Dans le domaine des images d'actualités ou d'archives, les journalistes chargés des échanges (EVN), les documentalistes, les assistants de production constituent des maillons indispensables et complémentaires dans la fabrication des journaux télévisés.

Ce pôle images, installé géographiquement dans le nouveau service Enquêtes et Reportages deviendrait un point de convergence des demandes d'images pour les journalistes du service et audelà, auquel pourrait s'ajouter le travail effectué pour collecter les images sur les réseaux sociaux.

2.2. L'organisation proposée pour les Assistants de Rédaction du service Enquêtes et Reportages

• L'organisation actuelle

Suite à la mise en œuvre de la phase 2 du projet Info 2015, les assistants de rédaction des services sont rattachés au Secrétariat Général de la manière suivante :



^{*} Inclut 4 assistants de rédaction et 7 assistants de production dédiés à la Chaine Info

XX Effectifs dans l'organisation actuelle

Au sein des services de la rédaction, le périmètre d'activité des 5 assistants de rédaction des services concernés par la phase 3 peut être schématisé comme suit :



L'organisation du temps de travail actuelle des assistants de rédaction des services Enquêtes et Reportages se décline de la façon suivante :

Tableau de planification montrant la situation actuelle

	LU	NDI	MARDI		MERCREDI JEUDI		VENDREDI		SAM	MEDI	DIMA	NCHE	Temps de travail effectif		
		Planification actuelle des assistants de rédaction des services Enquêtes et Rep								Reporta	ges Fran	ce 2 et F	rance 3		
Enquête & Reportage F2	12h00	20h45	8h30	16h00	12h00	20h45	10h00	20h15	10h00	20h15					40h30
Enquête & Reportage F2	8h30	16h00	12h00	20h45	10h00	20h15	8h30	16h00							30h00
Enquête & Reportage F2	10h00	20h15	10h00	20h15	8h30	16h00	12h00	20h45	8h30	16h00					39h15
Enquête & Reportage F2									12h00	20h45	9h00	20h45	9h00	20h45	29h15
Enquête & Reportage F3			9h00	18h45	9h00	18h45	9h00	18h45	9h00	18h45					35h00

• Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution

Afin de répondre aux besoins du nouveau service unifié Enquêtes et Reportages, il serait nécessaire d'adapter l'organisation des assistants des services Enquêtes et Reportages :

- Pour gagner en efficacité et offrir à l'ensemble des collaborateurs regroupés la même qualité de service,

- Afin d'homogénéiser les tâches et activités des assistants de rédaction du service regroupé,
- En prévision du rapprochement de tous les services éditoriaux de la rédaction unifiée.

• L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en phase 3

La phase 3 du projet Info 2015 propose de faire évoluer le périmètre d'activité des assistants des services Enquêtes et Reportages qui seraient amenés à travailler, à terme, pour l'ensemble des collaborateurs du nouveau service réuni.



• Modalités de mise en œuvre proposées

Le modèle d'organisation proposé pour les assistants de rédaction du nouveau service unifié serait déployé dès la mise en œuvre de la phase 3, suite aux rapprochements immobiliers.

Ces assistants seraient alors planifiés de façon commune selon une organisation pluri-hebdomadaire sur un cycle de 5 semaines avec une moyenne de temps de travail de 35h, décrite ci-dessous :

Tableau de planification montrant la situation cible

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	Temps de travail effectif						
		Planification cible des assistants de rédaction du service Enquêtes et Reportages												
Enquête & Reportage FTV	RH	JNT	JNT	JNT	12h0021h00	9h00 21h00	9h0021h00	30h00						
Enquête & Reportage FTV	10h00 20h00	8h3015h30	JNT	10h0020h00	10h0020h00	JNT	RH	33h00						
Enquête & Reportage FTV	8h30 15h30	12h0021h00	8h3015h30	12h0021h00	8h3015h30	JNT	RH	34h00						
Enquête & Reportage FTV	RCP 7h00	RCP 7h00	10h0021h00	8h30 15h30	10h3020h30	JNT	RH	39h00						
Enquête & Reportage FTV	12h0021h00	10h0020h00	10h0020h30	10h3020h30	JNT	JNT	RH	35h30						

Toutes les amplitudes horaires ci-dessus incluent une pause repas quotidienne d'une heure

Ces évolutions de planification seraient effectives à la suite de la mise en œuvre immobilière du service concerné.

• Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 3

Ce fonctionnement permettrait d'assurer continuité et identité de traitement entre les assistants des ex-services France 2 et France 3 et ce en harmonisant les tâches et le périmètre d'activité de l'ensemble des assistants d'un même service. Cette planification restant souple, elle permettrait de répondre de façon adaptée aux besoins liés à l'actualité.

Enfin, cette nouvelle organisation permettrait d'optimiser la répartition de la charge de travail pour répondre au mieux aux demandes du service commun.

2.3. L'organisation proposée pour le service Support aux Editions

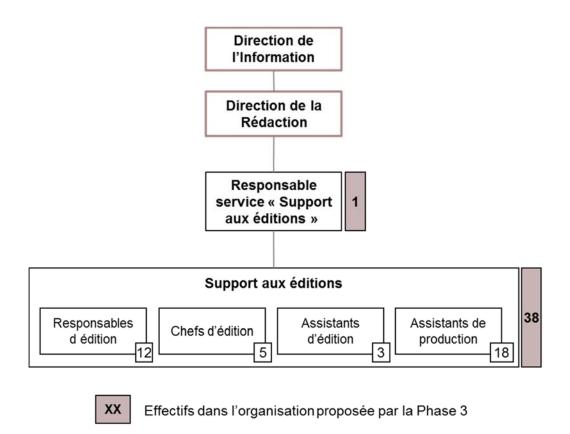
L'organisation actuelle

Le service Support aux Editions est une création ; il n'existe pas dans l'organisation actuelle.

Constats sur l'organisation actuelle, motifs d'évolution et modes de fonctionnement proposés en phase 3

L'organisation actuelle ne propose pas de service incarnant un support aux éditions, ni d'aire de mobilité identifiée pour les populations en lien avec la production et l'édition des journaux télévisés.

La phase 3 du projet Info 2015 proposerait la création d'un nouveau service Support aux Editions directement rattaché à la Direction de la Rédaction comme suit :



Depuis plusieurs années, certaines catégories de personnel, principalement parmi les assistants, demandent un meilleur suivi de leur carrière, une évaluation objective de leurs activités opérationnelles et des possibilités d'évolutions de carrière au sein des rédactions.

Partant de ces constats, afin de répondre conjointement aux objectifs du projet info 2015 d'intégration de la rédaction nationale et d'harmonisation des structures et process de fabrication des éditions nationales de France Télévisions, il serait proposé de créer un service ad'hoc « le service support aux éditions ».

Ce service, dirigé par un cadre journaliste, regrouperait en son sein des personnels directement impliqués dans la production des éditions de la rédaction nationale (hors Franceinfo), c'est-à-dire :

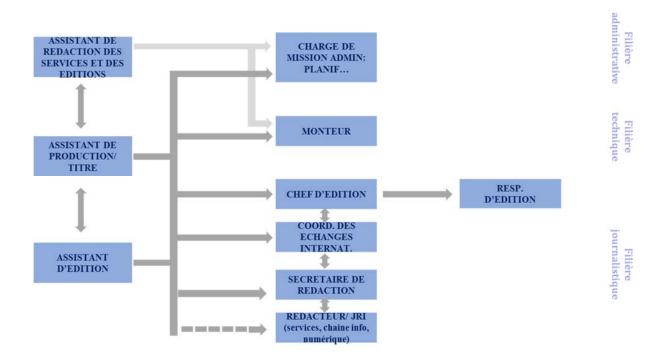
- Les assistants de production
- Les assistants d'édition
- Les chefs d'édition
- Les responsables d'édition

Modalités de mise en œuvre proposées

Les modalités de mise en œuvre du service Support aux Editions sont développées dans les paragraphes dédiés aux collaborateurs concernés.

• Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 3

Ce service incarnerait les perspectives offertes aux collaborateurs et permettrait une meilleure mobilité de ces derniers (cf. aires de mobilité ci-dessous)



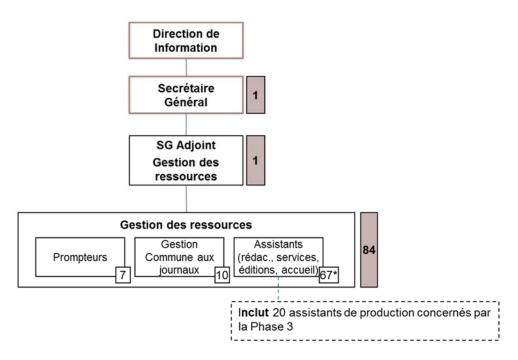
Cette nouvelle organisation aurait pour vocation :

- De permettre aux éditions de s'accorder sur leurs modes de fabrication (en tenant compte des spécificités de chacune),
- De mettre en œuvre une planification éditoriale en fonction des besoins de l'actualité,
- D'assurer un management de proximité pour les collaborateurs concernés,
- De favoriser les parcours et progressions professionnelles,
- D'anticiper les mutations technologiques et les évolutions des produits d'information.

2.4. L'organisation proposée pour les Assistants de Production

• L'organisation actuelle

Suite à la mise en œuvre de la phase 2 du projet Info 2015, les assistants de production de la rédaction sont rattachés au Secrétariat Général de la manière suivante :



^{*} Inclut 4 assistants de rédaction et 7 assistants de production dédiés à la Chaine Info

XX Effectifs dans l'organisation actuelle

Les assistants de production concernés par la phase 3 sont les suivants :

- Trois assistants de production Enquêtes et Reportages France 2
- Six assistants de production Economie/Politique/Société/Sport France 2
- Un assistant de production Régions France 2
- Deux assistants de production dédiés aux titres France 2
- Un assistant de production Culturebox France 2
- Trois assistants de production Télématin France 2
- Un assistant de production Météo France 2
- Un assistant de production Cellule RA France 2
- Deux assistants de productions dédiés aux éditions France 3

Actuellement, dix assistants de production France 2 (Enquêtes et Reportages, Société/Politique/Culture et Régions) sont planifiés au sein des services. De leur côté, les deux assistants de production France 3 sont planifiés au sein des éditions, l'un affecté aux 12/13-19/20 semaine, l'autre au Soir 3 semaine.

Le régime de temps de travail des assistants de production France 2 est le décompte horaire sur cinq jours avec des spécificités propres à chaque collaborateur définies parmi les régimes suivant :

- 35 heures par semaine sans RTT
- 37 heures par semaine et 11 RTT

Le régime de temps de travail des assistants de production France 3 est le décompte horaire sur cinq jours avec des spécificités propres à chaque collaborateur définies parmi les régimes suivant :

- 37 heures par semaine et 11 RTT
- 39 heures par semaine et 22 RTT

Du fait de la disparité des ressources et des modes de fonctionnement, l'activité de fabrication des éléments visuels des journaux télévisés (et notamment d'assemblage des Offs) est hétérogène au sein des assistants de production.

• Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution

La planification actuelle au sein des services (France 2) et des éditions (France 3) limite le potentiel des ressources à un domaine précis. Cela ne permet pas d'adapter finement les ressources aux besoins éditoriaux et réduit la diversité d'activités des collaborateurs.

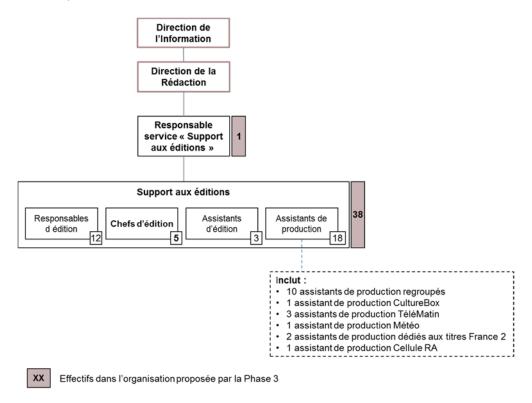
L'organisation actuelle de ces assistants ne permet pas de répondre aux besoins éditoriaux de l'ensemble de la rédaction nationale et entraine une hétérogénéité dans leur charge de travail.

De plus dans le cadre d'une rédaction et de services unifiés, il n'y a plus de logique à ce que les assistants de production travaillent différemment d'une antenne à l'autre.

Une planification en cohérence avec les besoins éditoriaux apporterait une plus grande flexibilité et permettrait d'optimiser la planification en améliorant la répartition de la charge de travail entre assistants. Enfin, cette organisation repensée permettrait de servir progressivement les éditions France 3.

L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en phase 3

Afin de permettre une planification en cohérence avec les besoins éditoriaux, d'homogénéiser et d'enrichir les activités réalisées dans le cadre d'un même métier et de faciliter les évolutions de carrière des collaborateurs, le projet Info 2015 propose la création d'un service « Support aux Editions », service auquel les assistants de production seraient rattachés selon le modèle suivant :



Dix assistants de production (hors ceux dédiés aux titres, Télématin, Météo, cellule Réalité Augmentée et CultureBox qui assurent des activités spécifiques) seraient regroupés et planifiés en fonction de l'actualité des services et des besoins éditoriaux des éditions. Dans la mesure du possible, cette planification tiendrait compte de l'expertise des assistants. Le redimensionnement des effectifs de cette population tient compte de la mutualisation des assistants sur les différents services et activités. L'organisation de temps de travail proposée est le décompte horaire, en régime cyclique, sur une base moyenne de 35 heures par semaine.

Les assistants de production dédiés aux titres, à Télématin, à CultureBox, à la Météo et à la cellule Réalité Augmentée seraient aussi rattachés au service Support aux Editions mais ils conserveraient leur fonctionnement actuel.

Dans le cadre du redimensionnement de l'effectif des assistants de production, deux postes de chefs d'édition seraient ouverts à cette population via un processus de sélection. Celui-ci se baserait sur des tests d'aptitudes et des entretiens individuels organisés par l'Université d'entreprise France Télévisions (cf. détail en annexes). A l'issue de ce processus de sélection, les postes des deux collaborateurs sélectionnés seraient redéployés. Ainsi les collaborateurs sélectionnés évolueraient sur deux postes de chefs d'édition créés dans le cadre de la phase 3 du projet Info 2015. Des actions de formation seraient mises en œuvre à leur bénéfice afin de les accompagner dans ce changement de métier. Par ailleurs, les collaborateurs ayant candidatés mais n'ayant pas été retenus lors du processus de sélection conserveraient leur poste au sein du service Support aux Editions.

Enfin, une nouvelle fiche de poste, plus conforme à la réalité des activités exercées au quotidien et à la spécificité du poste, serait proposée pour ces collaborateurs. Cette définition des activités et des compétences attendues de ces collaborateurs permettrait de les inscrire dans un parcours d'évolutions professionnelles. Elle serait sans impact sur la classification des collaborateurs concernés.

La fiche de poste serait la suivante :

Chargé d'édition - rédaction nationale

Production : production / fabrication / technologies

Mission

Préparer et mettre en œuvre des activités liées à la fabrication d'éléments sonores et visuels concourant à la mise en forme des émissions d'information et/ou éditions de la rédaction nationale. Peut être amené(e) à assurer une coordination avec une rédaction numérique ou autres entités éditoriales et à exercer, le cas échéant, les activités sur les lieux de tournage extérieur.

Activités

- · Assurer la préparation opérationnelle d'éléments constitutifs d'une émission d'information, d'un JT.
- S'informer quotidiennement de l'actualité, assister le cas échéant aux conférences de rédaction.
- Assurer la recherche, la collecte, la fabrication et la vérification (conformité éditoriale et technique) des éléments visuels et/ou sonores des sujets, des éléments d'habillage et autres contenus d'information (assemblage des offs, illustration barco, illustration duplex, bandes annonces, archives...)
- Mettre en œuvre la recherche, la collecte, la fabrication et assurer la transmission de contenus ou éléments d'information à destination des bureaux étrangers, des bureaux régionaux ou des envoyés spéciaux.
- Assurer la mise en œuvre, la fabrication et la vérification d'opérations de post-production de sujets ou contenus d'information (floutage, traduction...), des titres des JT nationaux et des émissions d'information.
- S'assurer de la disponibilité des droits de diffusion des documents utilisés, effectuer les recopies, les transcodages, les banc-titrages de documents visuels, sonores ou écrits et préparer des éléments d'information destinés à renseigner les utilisateurs.
- Effectuer les opérations nécessaires (bornage) pour une mise à disposition des contenus diffusés en direct à des fins de rediffusion.

Profil

FORMATION: **EXPERIENCE**: BAC +2/3 Au moins 2 ans

• Modalités de mise en œuvre proposées

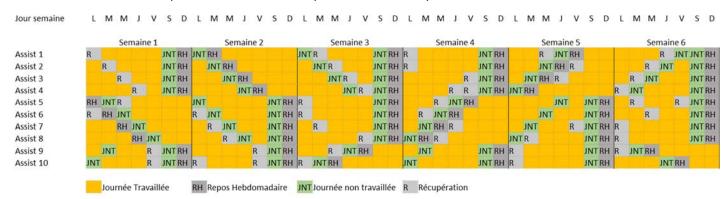
Actuellement, et afin d'absorber les pics d'activités, l'organisation assure une présence par service pour France 2 ou édition pour France 3. La planification actuelle des assistants de production, pour lesquels un fonctionnement commun serait envisagé, est la suivante :

	LU	NDI	MA	RDI	MERC	REDI	JE	UDI	VENDREDI		SAMEDI		DIMA	NCHE	Temps de travail effectif
				Pla	nification	actuelle	des assis	stants de	production	on ciblés	dans la p	hase 3			
Régions F2	10h00	19h00	10h00	19h00	10h00	19h00	10h00	19h00	10h00	19h00					40h00
Enquête & Reportage F2	10h30	20h45	10h30	20h45	10h30	20h45	10h30	20h45							38h00
Enquête & Reportage F2	10h00	20h00	10h00	20h00	10h00	20h00	10h00	20h00	10h30	20h00					45h45
Enquête & Reportage F2									10h00	20h45	10h00	20h45	10h00	20h45	30h00
Eco, Pol, Société- sports F2									10h00	20h45	10h00	20h45	10h00	20h45	70h00 - 2 sem
Eco, Pol, Société- sports F2									10h00	20h45	10h00	20h45	10h00	20h45	70h00 - 2 sem
Eco, Pol, Société- sports F2									10h00	20h45	10h00	20h45	10h00	20h45	70h00 - 2 sem
Eco, Pol, Société- sports F2	10h00	20h45	10h00	20h45	10h00	20h45	10h00	20h45							70h00 - 2 sem
Eco, Pol, Société- sports F2	10h00	20h45	10h00	20h45	10h00	20h45	10h00	20h45							70h00 - 2 sem
Eco, Pol, Société- sports F2	10h00	20h45	10h00	20h45	10h00	20h45	10h00	20h45							70h00 - 2 sem
12/13 - 19/20	9h30	20h15	9h30	20h15	9h30	20h15	9h30	20h15							39h00
Soir 3	15h00	00h00	15h00	00h00	15h00	00h00	15h00	00h00							36h00

Les amplitudes horaires ci-dessus incluent une pause repas journalière de 45min ou une heure selon les postes

La phase 3 du projet Info 2015 proposerait la mise en place d'une planification cyclique pour le groupe des dix assistants de production qui seraient rattachés au service Support aux Editions (hors ceux dédiés aux titres, Télématin, Météo, cellule Réalité Augmentée et CultureBox qui assurent des activités spécifiques). Le cycle proposé serait de six semaines, avec une moyenne de 35h par semaine sur le cycle, et pourrait être schématisé comme suit :

Planification théorique des 10 assistants de production sur le cycle de six semaines :



L'exemple d'un tableau de service pour une semaine des dix assistants de production regroupés pourrait être le suivant (correspondant à la semaine 1 du cycle) :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	Temps de travail
		Pla	anification cible de	es assistants de p	roduction ciblés d	ans la phase 3		
Assistant 1	RCP 7h00	17h00 00h00	17h00 00h00	17h00 00h00	17h00 00h00	JNT	RH	35h00
Assistant 2	17h00 00h00	RCP 7h00	10h30 20h15	10h30 20h15	10h30 20h15	JNT	RH	35h45
Assistant 3	10h30 20h15	10h30 20h15	RCP 7h00	10h30 20h15	10h30 20h15	JNT	RH	36h00
Assistant 4	11h30 20h45	11h30 20h45	11h30 20h45	RCP 7h00	11h30 20h55	JNT	RH	36h00
Assistant 5	JNT	RH	RCP 7h00	11h30 20h45	10h30 20h15	17h00 00h00	17h00 00h00	35h30
Assistant 6	RCP 7h00	RH	JNT	10h30 20h15	10h30 20h15	10h30 20h15	10h30 20h15	36h00
Assistant 7	10h30 20h15	10h30 20h15	JNT	RH	10h30 20h15	10h30 20h15	10h30 20h15	36h15
Assistant 8	10h30 20h15	10h30 20h15	10h30 20h15	RH	JNT	10h30 20h15	10h30 20h15	36h15
Assistant 9	10h30 20h15	JNT	10h30 20h15	10h30 20h15	RCP 7h00	JNT	RH	28h45
Assistant 10	JNT	10h30 20h15	10h30 20h15	10h30 20h15	RCP 7h00	JNT	RH	28h45

Les amplitudes horaires ci-dessus incluent une pause repas journalière de 2h30 (sauf vacations Soir 3)

Dans le cas où les besoins éditoriaux des éditions premiums seraient intégralement couverts, les assistants de production pourraient éventuellement être amenés à effectuer des vacations au sein de Franceinfo.

La planification et les activités des assistants de production dédiés aux titres, à Télématin, à la cellule Réalité Augmentée, à CultureBox et à la Météo ne seraient pas modifiées.

Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 3

Cette nouvelle organisation des assistants de production au sein d'un service dédié, et affectés en fonction de l'actualité permettrait à la fois :

- D'apporter la même qualité de service aux deux antennes,

- D'homogénéiser la charge de travail entre les assistants,
- D'accroître la variété des thèmes traités par ces assistants,
- D'assurer un meilleur encadrement de proximité à ces collaborateurs,
- De développer les perspectives de carrière.

De plus, le rattachement des assistants de production au service Support aux éditions faciliterait aussi le développement de la coopération et des échanges avec les autres collaborateurs dédiés à la fabrication des éditions et regroupés au sein du service, le partage de bonnes pratiques, et enfin leur apporterait un meilleur suivi en termes de mobilité et de formation professionnelle.

2.5. L'organisation proposée en Phase 3 pour les collaborateurs de l'édition

2.5.1. Organisation générale des éditions

• L'organisation actuelle

Actuellement, dix équipes d'édition concourent à la réalisation des six journaux télévisés quotidiens des antennes France 2 et France 3 national (Télématin, 12/13, 13H, 19/20, 20H, Soir 3). Cette organisation permet d'assurer la fabrication de ces journaux sur l'ensemble de la semaine.

Les modèles organisationnels des équipes d'édition sont aujourd'hui distincts entre France 2 et France 3 mais également au sein des différentes éditions d'une même antenne.

La structure d'organisation de la majorité des éditions France 2 comprend un modèle avec un responsable d'édition et un assistant d'édition, là où France 3 fonctionne avec un modèle différent sur le 12/13 et le 19/20 avec deux responsables d'édition et aucun assistant d'édition.

- Editions de la mi-journée :

- o L'équipe d'édition du 13H fonctionne, entre autres, avec un responsable d'édition et un assistant d'édition. Un scripte est par ailleurs planifié sur ce journal télévisé.
- L'équipe d'édition du 12/13 fonctionne, entre autres, avec deux responsables d'édition, et aucun assistant d'édition. Deux scriptes sont par ailleurs planifiés sur ce journal télévisé.

- Editions du soir :

- o L'équipe d'édition du 20H fonctionne, entre autres, avec un responsable d'édition, un assistant d'édition. Un scripte est par ailleurs planifié sur ce journal télévisé.
- L'équipe d'édition du 19/20 fonctionne, entre autres, avec deux responsables d'édition, aucun assistant d'édition. Deux scriptes sont par ailleurs planifiés sur ce journal télévisé.
- L'équipe d'édition du Soir 3 fonctionne, entre autres, avec un responsable d'édition, aucun assistant d'édition. Deux scriptes sont par ailleurs planifiés sur ce journal télévisé.

Editions du week-end :

- o L'équipe d'édition du 13H & 20H fonctionne, entre autres, avec un responsable d'édition, un assistant d'édition. Un scripte est par ailleurs planifié sur ce journal télévisé.
- o L'équipe d'édition du 12/13 & 19/20 fonctionne, entre autres, avec deux responsables d'édition, aucun assistant d'édition. Deux scriptes sont par ailleurs planifiés sur ce journal télévisé.
- L'équipe d'édition du Soir 3 fonctionne, entre autres, avec un responsable d'édition, aucun assistant d'édition. Un scripte est par ailleurs planifié sur ce journal télévisé.

En conséquence :

- Les effectifs varient d'une édition à l'autre.
- Les tâches et activités d'une même population sont hétérogènes d'une édition à l'autre du fait de la disparité des effectifs et d'une organisation historique.

Ainsi les activités des collaborateurs évoquées précédemment varient de la manière suivante selon les différentes éditions :

Editions France 2:

Un responsable d'édition sur chaque édition épaulé par un assistant d'édition dont l'activité principale est la gestion du conducteur.

Par ailleurs sur chaque édition est positionné un scripte donc les activités principales sont le visionnage des sujets et séquences enregistrées des JT et la gestion des enchainements. Les incrustations sont directement prises en charge par les rédacteurs et les assistants de rédaction des services.

Editions France 3:

Un responsable d'édition sur chaque édition épaulé par un second responsable d'édition sauf pour le Soir 3. En semaine, ce second responsable d'édition contribue aux deux journaux télévisés de la journée 12/13 et 19/20. Le week-end deux responsables d'édition sont en charge des journaux télévisés de la mi-journée et du soir. Par ailleurs sur chaque édition sont positionnés des scriptes dont les activités principales sont :

- Dans la phase de préparation : le visionnage des sujets et séquences enregistrées des JT, la collecte et saisie des incrustations (y compris sur les duplex) et la contribution à la construction du conducteur, avec un travail spécifique sur l'habillage pour les rubriques Soir 3.
- Dans la phase de diffusion : la gestion des enchainements...

Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution

L'organisation actuelle ne déploie pas de moyens homogènes entre les éditions France 2 et France 3. On constate en effet une hétérogénéité de l'organisation des éditions France 2 et France 3 autant sur la structuration des équipes que sur les activités.

Par ailleurs, l'apparition de nouvelles chaînes d'information continue et le lancement de nouveaux journaux télévisés ont accru la concurrence pour les journaux télévisés de France Télévisions, notamment pour les éditions de début de soirée, le 19/20 et le 20H.

Enfin les différences de modes de fonctionnement actuels ne favorisent pas la mobilité et n'offrent pas de perspectives d'évolution.

• L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en phase 3

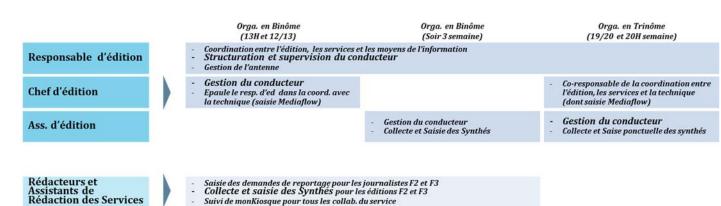
L'organisation proposée en phase 3 du projet Info 2015 offrirait une harmonisation des moyens entre les éditions France 2 et France 3 d'une part, et une refocalisation de ces moyens sur les éditions de début de soirée en semaine d'autre part.

Cette organisation propose donc un fonctionnement harmonisé pour les éditions en fonction de leur tranche horaire :

- Editions de la mi-journée (12/13 et 13H) : un binôme responsable d'édition chef d'édition
- Editions de début de soirée (19/20 et 20H) : un trinôme responsable d'édition chef d'édition assistant d'édition
- Edition de fin de soirée (Soir 3) : un binôme responsable d'édition assistant d'édition

L'organisation des éditions pour le 19/20 et le 20H comprendrait donc un collaborateur supplémentaire afin de renforcer leur identité éditoriale et d'apporter des compétences complémentaires pour travailler sur l'habillage des JT.

L'organisation des activités proposée pourrait se schématiser comme suit :



La gestion du conducteur serait donc totalement réintégrée au sein des équipes d'édition afin d'assurer un suivi éditorial, continu et global du conducteur, dans lequel s'insèrent des éléments de plus en plus nombreux liés à l'habillage.

La collecte et la saisie des incrustations seraient prises en charge progressivement par les services au fil de leur rapprochement.

Les modalités quant à la création des postes de chefs d'édition et la précision de leurs activités seront développées dans les paragraphes suivants.

• Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 3

L'organisation proposée dans la phase 3 du projet Info 2015 permettait d'harmoniser les ressources entre les éditions France 2 et France 3, et d'accroitre les capacités de fabrication des éditions de début de soirée, fortement sujettes à la concurrence, en renforçant leurs effectifs.

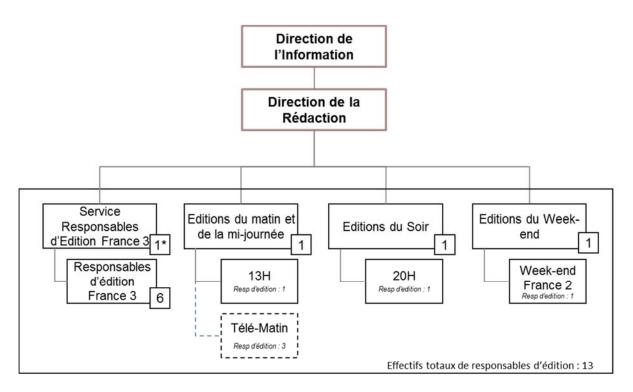
2.5.2. L'organisation proposée pour les Responsables d'édition

• L'organisation actuelle

Historiquement, chaque édition est pourvue d'un responsable d'édition en charge de faire le lien entre la conception éditoriale et la fabrication du journal.

Au fil du temps et de l'évolution des besoins des éditions, des responsables d'édition supplémentaires sont venus seconder les responsables d'édition existants sur les éditions de France 3.

L'organisation actuelle sur les éditions de France Télévisions est la suivante :



* Le chef du service responsables d'édition France 3 est responsable d'édition 19/20

Côté France 3, les responsables d'édition sont regroupés au sein du service « Responsables d'Édition France 3 » encadrés par un chef de service opérationnel, le chef de service étant aussi responsable d'édition France 3.

Côté France 2, les responsables d'édition France 2 sont chacun rattachés à leur édition.

• Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution

La disparité des effectifs de responsables d'édition sur les éditions France 2 et France 3 contribue à l'hétérogénéité actuelle des modes de fonctionnement. Par ailleurs, l'organisation France 3 avec deux responsables d'édition circonscrit le potentiel du deuxième responsable d'édition à un périmètre d'activité plus restreint.

L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en phase 3

La Phase 3 d'Info 2015 propose de faire évoluer le fonctionnement des éditions afin d'harmoniser les activités et le nombre de responsables d'édition par édition. Ainsi, un seul responsable d'édition serait positionné sur chaque édition.

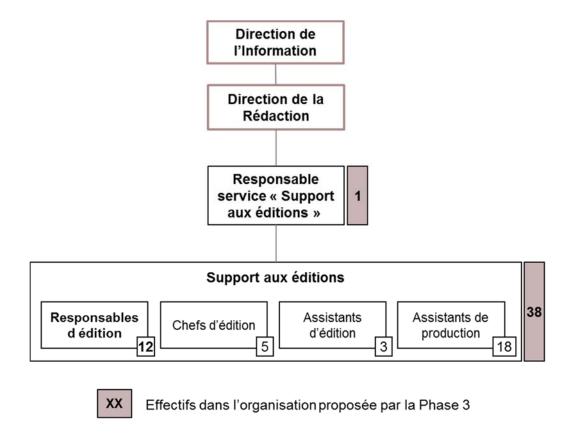
Cette harmonisation des effectifs et des modes de fonctionnement entre éditions ne concerneraient en effet pas les responsables d'édition du Télématin, soumis aujourd'hui à un fonctionnement particulier.

De plus, un des responsables d'édition, qui ne serait plus positionné sur une édition déterminée, assurerait les remplacements des autres responsables d'édition.

Cette organisation avec un responsable d'édition par édition, à l'exception de Télématin, auquel s'ajouterait un responsable d'édition en appui aurait pour conséquence de passer de treize responsables d'édition dans l'organisation actuelle à douze responsables d'édition dans l'organisation cible.

Ces responsables d'édition seraient rattachés au service « Support aux Editions » évoqué précédemment.

Le rattachement organisationnel des responsables d'édition serait schématisé comme suit :



Cette organisation proposerait ainsi le redéploiement d'un poste de responsable d'édition et la création parallèle d'un poste de chef de service Support aux Editions. L'un des treize responsables d'édition actuel serait nommé chef du service Support aux Editions. La connaissance éditoriale de ce collaborateur assurerait un encadrement de qualité en lien étroit avec l'aire de mobilité incarnée par le service.

• Modalités de mise en œuvre proposées

Pour les éditions de début de soirée, le responsable d'édition travaillerait en trinôme avec un chef d'édition et un assistant d'édition. Pour les autres éditions, le responsable d'édition travaillerait en binôme avec un chef d'édition à l'exception du Soir 3 semaine où il travaillerait en binôme avec un assistant d'édition.

Par ailleurs, aucun changement d'organisation du temps de travail et de planification ne serait proposé pour les responsables d'édition dans la phase 3 du projet Info 2015.

Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 3

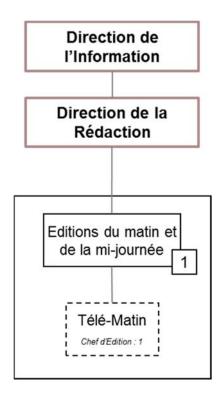
Cette nouvelle organisation permettrait à la fois d'homogénéiser le traitement des éditions ainsi que les activités des responsables d'édition. Il leur serait ainsi plus simple d'évoluer vers d'autres éditions si ces derniers le souhaitaient. Par ailleurs, le rattachement des responsables d'édition au service Support aux éditions leur permettraient de travailler plus facilement ensemble sur des dossiers transverses, de partager des bonnes pratiques et développer les coopérations, enfin de bénéficier d'un meilleur suivi en termes de mobilité et de formation professionnelle.

2.5.3. L'organisation proposée pour les Chefs d'Editions

• L'organisation actuelle

Il n'existe aujourd'hui qu'un poste de chef d'édition au sein de la rédaction nationale. Ce poste est actuellement rattaché à Télématin pour la préparation nocturne.

Ce rattachement peut se schématiser comme suit :



• Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution

Le lancement de nouvelles chaînes d'information continue ainsi que le lancement de nouveaux journaux ont accru la concurrence pour les journaux télévisés de France Télévisions, notamment pour les éditions de début de soirée, 19/20 et 20H.

Cette concurrence accrue nécessite d'innover sans cesse, de se démarquer pour proposer des journaux aux contenus riches, fiables et pertinents mais aussi plus élaborés, avec un renforcement du travail sur l'habillage et l'image.

L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en phase 3

Afin de pouvoir atteindre cette ambition, il est proposé de créer quatre postes de chefs d'édition et de les planifier au sein des éditions. Ces postes de journalistes viendraient renforcer les équipes des journaux télévisés pour accroître leur puissance éditoriale.

Les quatre postes de chefs d'édition seraient les suivants :

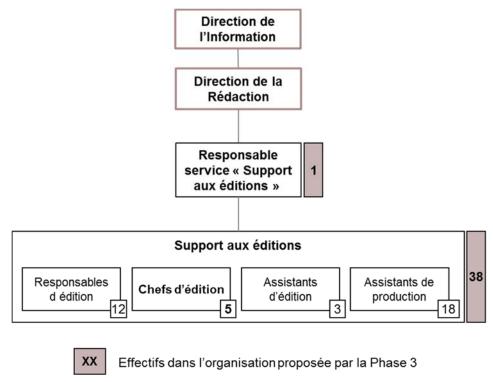
- Un poste pour les journaux télévisés 12/13 et 19/20 semaine,
- Un poste pour ces mêmes éditions le week-end,
- Un poste pour les journaux télévisés 13H et 20H semaine,
- Un poste pour ces mêmes éditions le week-end.

Ces chefs d'éditions viendraient composer :

- Un binôme avec le responsable d'édition pour les éditions de la mi-journée (12/13 et 13H) et début de soirée week-end (19/20 et 20H)
- Un trinôme avec l'assistant d'édition et le responsable d'édition pour les éditions de début de soirée en semaine (19/20 et 20H)

Ces quatre chefs d'édition et le chef d'édition actuel en charge de la préparation nocturne du Télématin seraient rattachés au service « Support aux Editions » évoqué précédemment.

Leur organisation serait la suivante :



Les quatre nouveaux postes de chefs d'édition seraient ouverts aux :

- Assistants de production de la rédaction nationale
- Assistants d'édition de la rédaction nationale
- Scriptes de la fabrication Siège

Ces quatre postes de chefs d'édition seraient pourvus via un processus de sélection détaillé en annexe. A l'issue du processus, deux assistants de production, un assistant d'édition et un scripte seraient sélectionnés pour évoluer vers les postes de chefs d'édition. Ce processus de sélection se baserait sur des tests d'aptitudes et un entretien organisés par l'Université d'entreprise France Télévisions (cf. 7.3 Projet de sélection et de formation des chefs d'éditions). Par ailleurs des actions de formation sur mesure seraient mises en œuvre à leur bénéfice pour les accompagner dans ce changement de métier.

Enfin, le chef d'édition dédié à la préparation nocturne du Télématin serait rattaché au même service Support aux Editions mais conserverait son fonctionnement actuel.

• Modalités de mise en œuvre proposées

En fonction de leur positionnement dans un binôme (avec le responsable d'édition) ou un trinôme (assistant d'édition et responsable d'édition), les chefs d'édition réaliseraient principalement les activités suivantes :

		Orga. en Binôme (13Het 12/13)	Orga. en Binôme (Soir 3 semaine)	Orga. en Trinôme (19/20 et 20H semaine)
Responsable d'édition		tion entre l'édition, les services e ration et supervision du con e l'antenne	t les moyens de l'information nducteur	
Chef d'édition	- Epaule le	du conducteur resp. d'ed dans la coord. avec ue (saisie Mediaflow)		 Co-responsable de la coordination entre l'édition, les services et la technique (dont saisie Mediaflow)
Ass. d'édition			- Gestion du conducteur - Collecte et Saisie des Synthés	- Gestion du conducteur - Collecte et Saise ponctuelle des synthés
Rédacteurs et Assistants de	- Saisie des	demandes de reportage pour les et saisie des Synthés pour le	journalistes F2 et F3	
Rédaction des Services	- Collecte - Suivi de n	et saisie des Synthes pour le nonKiosque pour tous les collab. o	es eattons r2 et r3 du service	

Le tableau de service proposé dans la phase 3 du projet Info 2015 pour les quatre chefs d'édition serait le suivant :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE						
	Planification cible des chefs d'édition FTV												
Chef d'édition 1	JT 12/13 JT 19/20	JT 12/13 JT 19/20	JT 12/13 JT 19/20	JT 12/13 JT 19/20	JT	RH	RH						
Chef d'édition 2	JT 13H JT 20H	JT 13H JT 20H	JT 13H JT 20H	JT 13H JT 20H	RTT	RH	RH						
Chef d'édition 3	JT	RH	RH	WE (préparation)	JT 12/13 JT 19/20	JT 12/13 JT 19/20	JT 12/13 JT 19/20						
Chef d'édition 4	RH	RH	RTT	WE (préparation)	JT 13H JT 20H	JT 13H JT 20H	JT 13H JT 20H						

Les chefs d'éditions seraient appelés à travailler indifféremment sur les éditons France 2 et France 3.

En fonction des besoins éditoriaux, les chefs d'édition pourraient éventuellement être amenés à renforcer les équipes des éditions premiums, lorsqu'ils ne sont pas en RH.

Aucun changement de planification n'est envisagé pour le chef d'édition dédié à la préparation nocturne du Télématin.

• Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 3

La mise en place de cette organisation apporterait deux améliorations majeures :

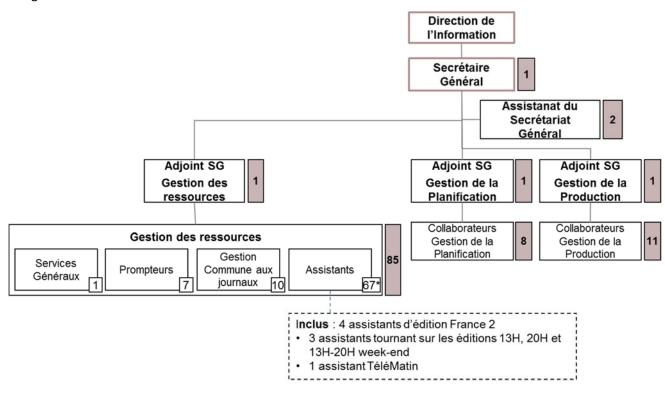
- D'une part, l'amélioration de l'identité et de la qualité visuelle des éditions de début de soirée en semaine en constituant un trinôme assistant d'édition, chef d'édition, responsable d'édition et en libérant ainsi du temps au chef d'édition pour se consacrer aux éléments visuels de l'édition.
- D'autre part, par la présence constante d'un poste de journaliste supplémentaire dans l'ensemble des éditions 19/20 et 20H chargé de la coordination de la fabrication du journal.

De plus, le rattachement des chefs d'édition au service Support aux éditions leur ouvrirait une aire de mobilité naturelle vers les postes de responsables d'édition. Il faciliterait aussi leur travail en collectif sur des dossiers transverses, le développement de la coopération, le partage de bonnes pratiques, et enfin leur apporterait un meilleur suivi en termes de mobilité et de formation professionnelle.

2.5.4. L'organisation proposée pour les Assistants d'Edition

• L'organisation actuelle

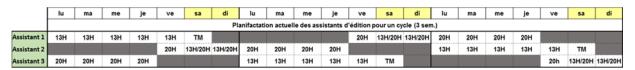
L'organisation actuelle des assistants d'édition est la suivante :



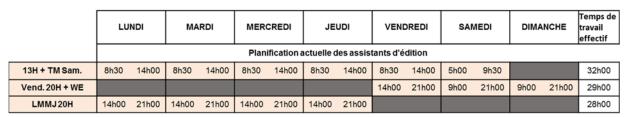
XX Effectifs dans l'organisation actuelle

Le régime de temps de travail des assistants d'édition France 2 est le décompte horaire, en régime cyclique, sur une base moyenne de 35 heures par semaine, sans RTT.

Aujourd'hui, la planification cyclique des assistants d'éditions, hors Télématin, sur 3 semaines est la suivante :



Sur une semaine la planification horaire est la suivante :



Les amplitudes horaires WE ci-dessus incluent une pause repas d'une heure

Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution

Seules les éditions de France 2 disposent aujourd'hui d'assistants d'édition. Ces derniers travaillent sur les éditions semaine et week-end de Télématin, du 13H et du 20H.

L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en phase 3

Afin de répondre aux besoins éditoriaux, il est proposé dans cette Phase 3 du Projet Info 2015 de positionner un assistant d'édition sur les éditions de début de soirée en semaine : 19/20 et 20H. Et ce pour constituer un trinôme à même de d'accroitre la capacité de fabrication des éditions. L'assistant d'édition réalisant le 19/20 viendrait également en appui du Soir 3 semaine pour épauler le responsable d'édition.

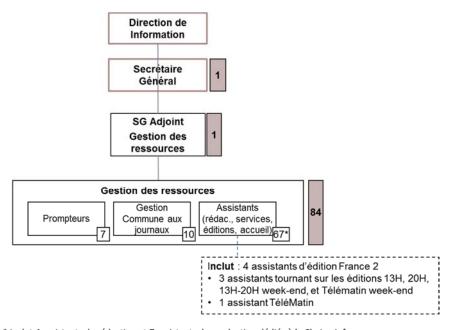
Deux assistants d'édition effectuaient des vacations pour le 19/20-Soir 3, le 20H semaine ainsi que Télématin week-end. Ils seraient rattachés au service Support aux Editions évoqué précédemment.

Ces assistants d'édition auraient pour principale activité la gestion du conducteur durant toute la phase de préparation du journal. Ils auraient également la tâche de vérifier et valider les incrustations. Ponctuellement, ils pourraient collecter et saisir les incrustations, notamment sur le Soir 3.

L'assistant d'édition dédié au Télématin semaine serait rattaché au même service Support aux Editions mais son fonctionnement resterait inchangé.

L'organisation de temps de travail proposée est le décompte horaire, en régime cyclique, sur une base moyenne de 35 heures par semaine, sans RTT.

L'organisation des assistants d'édition proposée dans la phase 3 du projet Info 2015 serait la suivante :



^{*} Inclut 4 assistants de rédaction et 7 assistants de production dédiés à la Chaine Info

XX Effectifs dans l'organisation actuelle

Dans le cadre du redimensionnement de l'effectif des assistants d'édition, un poste de chef d'édition serait ouvert à cette population via un processus de sélection. A l'issue de ce processus de sélection, le poste du collaborateur sélectionné serait redéployé vers un poste de chef d'édition. Ce processus de sélection se baserait sur des tests d'aptitudes organisés par l'Université d'entreprise France

Télévisions et des entretiens individuels (cf. détail en annexes). Ainsi le collaborateur sélectionné évoluerait sur un poste de chef d'édition créé dans le cadre de la phase 3 du projet Info 2015. Des actions de formation seraient mises en œuvre à son bénéfice afin de l'accompagner dans ce changement de métier.

Par ailleurs, les collaborateurs ayant candidatés mais n'ayant pas été retenus lors du processus de sélection conserveraient leur poste au sein du service Support aux Editions.

Modalités de mise en œuvre proposées

La planification cible proposée est un cycle de deux semaines. La première semaine l'assistant d'édition serait affecté au 19/20 et Soir 3semaine, la suivante au 20H semaine et Télématin week-end.

La planification sur un cycle de deux semaines proposée pour les assistants d'édition dans la phase 3 du projet Info 2015 serait donc la suivante :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	Temps de travail effectif
			Planification	cible des assist	ants d'édition			
Semaine 19/20 + Soir 3*	14h00 00h00	14h00 00h00	14h00 00h00	14h00 00h00	JNT	JNT	RH	36h00
Semaine 20H + TM**	14h00 21h00	14h00 21h00	14h00 21h00	14h00 21h00	JNT	5h00 9h30	RH	32h00

^{*}Les amplitudes horaires ci-dessus incluent une pause repas journalière d'une heure

Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 3

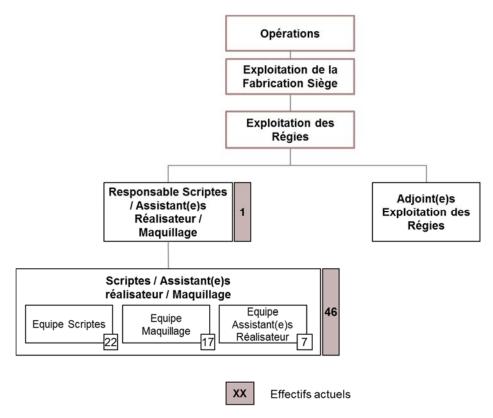
La mise en place de cette organisation et de cette planification permettrait deux améliorations majeures. D'une part l'harmonisation des effectifs d'assistants d'édition entre les rédactions France 2 et France 3. D'autre part une libération du potentiel de travail pour les chefs d'édition et responsables d'édition. En effet la prise en charge du conducteur par l'assistant d'édition permet au responsable d'édition et au chef d'édition de mieux se consacrer à la coordination du journal. Ce fonctionnement vient ainsi répondre à la nécessité d'une production et d'un habillage accrus des éditions du début de soirée découlant de la forte concurrence sur cette tranche horaire. Enfin, la rotation proposée permet un enrichissement professionnel des collaborateurs concernés grâce au déploiement de leurs activités sur plusieurs éditions.

De plus, le rattachement des assistants d'édition au service Support aux éditions leur permettraient de s'inscrire dans l'aire de mobilité des métiers de l'édition. Il faciliterait aussi le développement de la coopération et des échanges avec les autres collaborateurs dédiés à la fabrication des éditions et regroupés au sein du service, le partage de bonnes pratiques, et enfin leur apporterait un meilleur suivi en termes de mobilité et de formation professionnelle.

^{**}L'amplitude horaire du Télé-Matin inclut un pause de 30 min payée par l'employeur

2.5.5. L'organisation proposée pour les scriptes

L'organisation actuelle



Une partie de l'activité des scriptes concerne aujourd'hui les éditions de la rédaction de l'information.

En effet, les éditions France 2 bénéficient actuellement, d'un poste de scripte par édition pour les phases de préparation et de fabrication. Ce poste est tenu quotidiennement par un unique scripte qui assure ainsi le 13h et le 20h. La planification associée à ce besoin des éditions, prévoit par jour :

- un scripte pour le 13H et le 20H

Les éditions nationales de France 3, quant à elles, ont été construites sur un modèle différent. A ce jour, chacune de ces éditions nationales France 3 bénéficient de deux postes de scriptes à l'exception de celle du Soir 3 Week-end qui fonctionne avec un poste de scripte. La planification associée à ce besoin des éditions, prévoit par jour :

- deux scriptes pour le 12/13 et le 19/20 ;
- deux scriptes pour le Soir 3 semaine ;
- un scripte pour le Soir 3 week-end.

Ces différences de configuration de postes entre les éditions de France 2 et celles de France 3 s'expliquent par des interventions actuellement plus larges des scriptes de France 3. En effet, au-delà des fonctions communes aux éditions des deux chaînes liées au visionnage des sujets et séquences enregistrées des JT et à la conduite de l'antenne, les scriptes planifiées sur les éditions France 3 assurent aussi la collecte-saisie des incrustations et contribuent partiellement à la construction du conducteur, avec un travail spécifique sur l'habillage pour les rubriques Soir 3. Sur les éditions France 2, ces activités sont prises en charge par les équipes des éditions ou les services.

• Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution

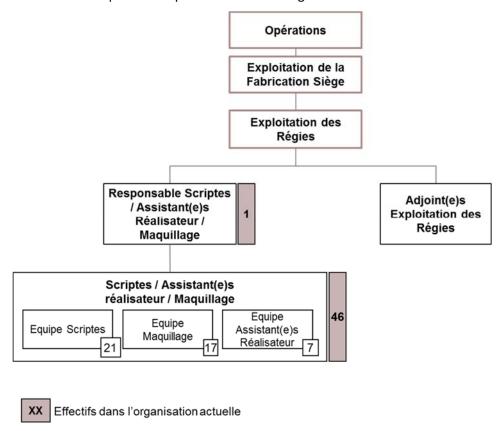
Ces divergences d'organisation entre les éditions de France 2 et de France 3 ne devraient pas être maintenues dans le contexte de convergence des modes d'élaboration et de fabrication des éditions nationales, conduite au niveau de l'ensemble de la direction de l'information. En effet, ces différences n'ont pas vocation à perdurer dans la perspective des objectifs recherchés :

- un suivi éditorial renforcé, continu et global du conducteur, incluant des éléments de plus en plus nombreux liés à l'habillage, ce qui justifie une organisation de l'édition complètement intégrée et concentrée;
- une mobilité favorisée dans les parcours professionnels des collaborateurs par un alignement des modes de fonctionnement des éditions nationales et une harmonisation des tâches et activités des différents métiers qui concourent à la fabrication de celles-ci.

Enfin, la multiplication des chaînes d'information continue a accru la concurrence pour les journaux télévisés de France Télévisions et notamment pour les éditions de début de soirée que sont le 19/20 et le 20H. En résulte une volonté de renforcer les équipes éditoriales de ces journaux télévisés.

• L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en phase 3

Le rattachement hiérarchique des scriptes resterait inchangé :



Dans le cadre de la réorganisation globale du fonctionnement des éditions, la phase 3 du projet Info 2015 conduirait à harmoniser l'activité de scripte sur les journaux télévisés nationaux, quelles que soient l'antenne ou l'édition.

Il serait ainsi proposé la mise en place d'un seul scripte par édition pour l'ensemble des journaux télévisés de la rédaction nationale de France Télévisions. Ce changement d'organisation serait proposé en cohérence avec une harmonisation de leurs activités. A ces fins, les activités aujourd'hui effectuées

par les scriptes pour les éditions de France 3 liées à la collecte-saisie des incrustations et ponctuellement au conducteur, seraient prises en charge par les équipes d'édition pour le conducteur et les services pour la collecte-saisie des incrustations.

A terme, la planification attachée à ces besoins prévoirait chaque jour :

- un même scripte chargé du 13H et du 20H
- un même scripte chargé du 12/13 et du 19/20
- un scripte chargé du Soir 3

Ainsi pour l'ensemble des éditions la gestion du conducteur serait entièrement prise en charge par l'équipe éditoriale quelle que soit sa configuration : responsable d'édition, chef d'édition, et/ou assistant d'édition. La collecte et saisie des incrustations seraient prises en charge au fil du rapprochement des services par les rédacteurs et assistants de rédaction des services.

Un poste de chef d'édition serait proposé aux scriptes et serait attribué à l'un d'eux à l'issue d'un processus de sélection. Ce processus de sélection se baserait sur des tests d'aptitudes et un entretien organisés par l'Université d'entreprise France Télévisions (cf. 7.3 Projet de sélection et de formation des chefs d'éditions). Des actions de formations seraient mises en œuvre à son bénéfice afin de l'accompagner dans ce changement de métier.

Par ailleurs, les collaborateurs ayant postulés mais n'ayant pas été sélectionnés conserveraient leur poste actuel.

Modalités de mise en œuvre proposées

La mise en œuvre de cette organisation serait progressive afin de garantir un suivi et un accompagnement des populations concernées.

Dans un premier temps, la prise en charge du conducteur prendrait effet lors de la mise en œuvre de la nouvelle organisation des éditions incluant les chefs d'édition.

Dans un second temps, la prise en charge de la collecte et saisie des incrustations prendrait effet au fil du rapprochement des services de la rédaction.

La nouvelle définition du périmètre des activités confiées aux scriptes liée à la réorganisation se traduirait par une diminution du besoin de la Direction de l'information en vacation de scripte. Par rapport à l'organisation actuelle :

- le besoin pour les éditions de France 2 demeure inchangé;
- le besoin pour les éditions de France 3 connaîtrait une baisse d'environ 570 jours de travail annuels.

Aussi, la Direction de l'Information et la Direction des Ressources et des Moyens s'engagent à investiguer les possibilités de redéploiements des ressources libérées par le changement d'organisation vers des émissions, magazines et programmes dans le périmètre de la direction de l'information. Par ailleurs, compte tenu de leur connaissance de l'actualité et du fonctionnement des éditions, la phase 3 proposerait d'ouvrir aux scriptes le processus de sélection de chef d'édition (cf paragraphe précédent).

La Direction des opérations, mettrait en place les mesures nécessaires pour planifier les scriptes actuellement planifiées sur les éditions des journaux nationaux de France 3 sur d'autres émissions, certaines d'entre elles pouvant demander des formations pour acquérir les compétences propres à certains types de programmes, voire des réorientations vers des projets spécifiques :

- identification des émissions fabriquées pour France Télévisions qui n'emploient pas encore des scriptes permanentes et évaluation des opportunités d'internalisation de cet emploi, prioritairement les émissions faisant l'objet d'une fabrication avec les moyens techniques internes;
- intervention sur des programmes de nature différente nécessitant des compétences particulières comme les spectacles vivants, la fiction (dont les feuilletons et les séries) ;

Enfin, en fonction des besoins dans des domaines d'activité proche, la Direction pourrait aider à la reconversion vers d'autres métiers au sein de la filière technique aussi bien dans les emprises de la Fabrication siège incluant Franceinfo que celle de la Filière production ou bien vers d'autres métiers de France Télévisions.

Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 3

L'organisation proposée recentre l'intervention du poste de scripte sur les missions de conduite de l'antenne. Ces évolutions de fonctionnement s'inscrivent dans un processus global d'harmonisation des modes de fabrication des éditions. La gestion du conducteur serait assurée en continu par l'équipe éditoriale, ce qui en garantirait un suivi tout au long des phases de préparation et l'harmonisation de son mode d'élaboration quelles que les éditions nationales.

2.6. Le tableau de passage des effectifs (organisation actuelle à organisation cible)

Positionnement actuel d	Positionnement actuel des collaborateurs de la Direction de l'Informat	ection de l'Information concemés par la phase 3 du projet Info 2015	ojet Info 2015			Positionnement prévu dans l'organisation phase 3	
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Nb. de postes		Cible	Nb. de postes
		Service Enquêtes et Reportages France 3		29	^	Service Enquêtes, reportages et échanges intemationaux	29
		Service Enquêtes et Reportages France 2		36	^	Service Enquêtes, reportages et échanges intemationaux	36
		Chef de service Ech Service Echanges Internationaux France 2 / France 3 France 2 / France 3	Chef de service Echanges Internationaux 3 France 2 / France 3	1	î	Service Enquêtes, reportages et échanges intemationaux	1
			Collaborateurs Echanges Internationaux	6	î	Service Enquêtes, reportages et échanges intemationaux	6
			Chef de service Responsables d'édition	,	î	Chef de cervice current aux éditions	1
	Direction de la Rédaction	Direction de la Rédaction Service Responsables d'édition France 3	France 3 / responsable d'édition du 19/20	7		כווכן מכ זכן אוכב זמאאסור ממץ כתונסווז	-
Citeration de III afractionio			Responsables d'édition France 3	9	^	Service support aux éditions	9
חופכתסוו מבי וווויסוווימנוסו	=		Responsables d'édition de Télématin	3	^	Service support aux éditions	3
		cations au matin et de la mi-journee	Responsables d'édition du 13h	1	^	Service support aux éditions	1
		Editions du soir	Responsables d'édition du 20h	1	^	Service support aux éditions	1
		Editions du Week-end	Responsables d'édition du Week-end France 2	1	^	Service support aux éditions	1
		Editions du matin et de la mi-journée	Chef d'édition de Télématin	1	î	Service support aux éditions	1
		A to the second section of the second section of the second second section of the second section of the second section section of the second section s	Assistants d'édition France 2	4*	^	Service support aux éditions	4
	Sécrétariat général	secretariat general aujoint des non des ressources	Assistants de production	20**	^	Service support aux éditions	20
		Gestion commune aux journaux	Collaborateurs EVN pour Franceinfo	1	^	Service Enquêtes, reportages et échanges intemationaux	1
Gestion, Moyens,	o included	one it may be con		**	,	Scriptes	21
Production	Fabrication, technologie Operations	Operations	scuptes	77	î	Service support aux éditions	1
		Total des postes		136		Total des postes	136
			* Process de sélection ouvert à cette population pour un poste de chef d'édition	n pour un poste o	le chef d'éα	lition	
			** Process de sélection ouvert à cette population pour deux postes de chefs d'édition	on pour deux pos	tes de chef	s d'édition	
			**** Process de sélection ouvert à cette population pour un poste de chef d'édition	ation pour un pos	te de chef	d'édition	

3. Le projet immobilier de la Phase 3

3.1. Présentation des mouvements et des principes retenus

Les trois entités majeures concernées par les réaménagements dans la phase 3 pour la direction de l'Information nationale, le service regroupé Enquêtes et Reportages et Echanges Internationaux, Franceinfo numérique et le service Infographie/PPI avec la photothèque, rejoindraient leurs emplacements cibles respectivement au 5ème étage Seine sud, au 3ème étage côté Seine Sud et au 3ème étage côté Delbarre. Ce sont donc 163 collaborateurs de la direction de l'information qui s'installeraient définitivement dans la localisation qui leur est dédiée au sein de la Maison de France Télévisions.

Afin de libérer ces espaces et de rendre possible la mise en place de la phase 3 du projet Info 2015, un certain nombre de mouvements, décrits ci-dessous, seraient déclenchés. L'équipe projet et la direction immobilière et des moyens généraux se sont attachés à limiter les mouvements au strict nécessaire. Certains collaborateurs des directions suivantes seraient concernés par ces mouvements:

- Information
- Programmes et Production France 2
- Technologies et fabrication
- Immobilier et Moyens Généraux
- Juridique
- Achats
- Réglementation, déontologie et pluralisme des antennes
- Présidence

Cela représente au total 414 collaborateurs concernés par des mouvements immobiliers.

Au total, ces réaménagements concerneront environ 3260 m². Les surfaces dédiées à la direction de l'info qui seraient réaménagées représentent environ 1030 m² (sur les 7000m² actuellement occupés par la direction de l'information).

La suite du document présente les plans d'implantation des différents services.

Le projet a été mené en collaboration avec l'encadrement pour la phase d'aménagement détaillé des espaces. Les collaborateurs ont été associés aux réflexions sur l'aménagement de leur espace. En ce qui concerne les espaces dédiés à la présidence, l'aménagement détaillé sera étudié par l'assistant maître d'ouvrage bientôt nommé qui travaillera sur la zone avec l'ensemble des collaborateurs.

La direction de la santé et la qualité de vie au travail (DSQVT) a accompagné le projet depuis son lancement avec notamment l'association d'une ergonome au projet.

Le tableau joint en annexe recense l'ensemble des mouvements proposés et indique à chaque fois le bureau d'origine, le bureau de destination ainsi que le nombre de postes et les surfaces respectives (en m² et m²/poste).

3.2. L'implantation immobilière proposée pour le service Enquêtes et Reportages et Echanges Internationaux

Implantation immobilière actuelle

Les collaborateurs du service Enquêtes et Reportages France 2 sont aujourd'hui installés au 3ème étage côté Seine Sud, en premier jour.

Les collaborateurs du service Enquêtes et Reportages France 3 sont aujourd'hui installés au 3ème étage, Seine Nord.

Les collaborateurs des Echanges internationaux sont aujourd'hui installés au 3^{ème} étage dans le triangle côté Delbarre.

La collaboratrice en charge des Echanges internationaux pour Franceinfo est aujourd'hui installée au 3ème étage sur la rue intérieure.

Implantation immobilière proposée en Phase 3

Les collaborateurs du service unifié Enquêtes et Reportages et Echanges Internationaux s'installeraient dans un espace commun en premier jour au 5^{ème} étage, Seine sud.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour les collaborateurs Enquêtes et Reportages et Echanges internationaux.

3.3. L'implantation immobilière proposée pour les Assistants de Production

• Implantation immobilière actuelle

Les assistants de production de France 2 sont installés aux 3^{ème} et 4^{ème} étages au sein des services éditoriaux, à l'exception des assistants de production dédiés à la fabrication des titres actuellement installés au sein des locaux de l'infographie/PPI France2.

Les assistants de production de France 3 sont installés aux 3^{ème} et 4^{ème} étages, au sein des éditions.

Par ailleurs, il existe deux salles dédiées à la fabrication des offs au 3^{ème} étage, à proximité du PC Info et donnant sur les patios. La première comporte 3 postes qui doivent être complétés d'un 4^{ème} poste. Il est d'ores et déjà prévu que la seconde salle soit équipée également d'un poste.

Implantation immobilière proposée en Phase 3

Les assistants de production continueraient d'avoir accès aux deux salles de offs au 3^{ème} étage côté patio en premier jour. Le poste dédié à la réalisation des titres serait installé dans la 2ème salle des offs déjà équipée d'un poste pour les offs.

Ils auraient également accès à un espace commun au 4ème étage côté hall, pour le service Support aux éditions dans lequel ils pourraient ponctuellement s'installer et se réunir. Un bureau resterait disponible dans chacun des grands services éditoriaux de la rédaction.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour les assistants de production.

3.4. Projet Immobilier des Editions

3.4.1. L'implantation immobilière proposée pour le Chef de service Support aux Editions

Implantation immobilière actuelle

Le poste de chef du service support aux éditions est une création organisationnelle de la phase 3. Il n'y a donc pas d'implantation immobilière actuelle concernant ce poste.

Implantation immobilière proposée en Phase 3

Le chef de service support aux éditions serait installé au 4ème étage côté hall, à côté de l'espace commun de son service, ce qui lui permettrait de communiquer aisément avec ses collaborateurs.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour le chef de service support aux éditions.

3.4.2. L'implantation immobilière proposée pour les Chefs d'Edition

Implantation immobilière actuelle

Il n'existe actuellement qu'un poste de chef d'édition. Celui-ci est installé au sein de son édition, Télématin (préparation nocturne), au 3^{ème} étage en Seine sud.

Implantation immobilière proposée en Phase 3

Le chef d'édition pour les éditions 13h et 20h occuperait successivement un poste de travail dans chacune des éditions évoquées, au 4^{ème} étage en Seine Sud, côté Seine et côté Valin.

Le chef d'édition France 3 pour les éditions 12/13 et 19/20 occuperait un poste au 3ème étage en Seine Sud au sein de l'édition du 12/13 qu'il conserverait pour l'édition du 19/20, les locaux étant strictement voisins.

Ils seraient également très présents dans les zones plus techniques (PC Info, régie, Infographie/PPI).

Le chef d'édition Télématin (préparation nocturne) continuerait d'occuper son poste de travail actuel.

Les chefs d'édition auraient d'autre part accès à un espace commun au 4^{ème} étage côté hall pour le service support aux éditions dans lequel ils pourraient ponctuellement s'installer et se réunir.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'ajout du bureau au 20h nécessaire pour la nouvelle organisation.

3.4.3. L'implantation immobilière proposée pour les Assistants d'Edition

• Implantation immobilière actuelle

Les assistants d'édition de France 2 sont aujourd'hui situés au 4ème étage en Seine Sud, côté Seine et côté Valin, en premier jour pour le 20h et pour le 13h, et, pour l'assistant de Télématin, au 3^{ème} étage en Seine Sud.

Implantation immobilière proposée en Phase 3

Les assistants d'édition existants sur le 20h et Télématin continueraient d'occuper leur poste de travail actuel.

L'assistant d'édition travaillant sur les éditions du 19/20 et du Soir 3 aurait un poste dédié au sein de chaque édition. Il occuperait le poste de travail actuel du second responsable d'édition au 19/20 et un poste de travail actuellement inutilisé au Soir 3.

Les assistants d'édition auraient d'autre part accès à un espace commun au 4^{ème} étage côté hall pour le service support aux éditions dans lequel ils pourraient ponctuellement s'installer et se réunir.

La nouvelle organisation des assistants d'éditions ne nécessite pas d'implantation supplémentaire au sein des éditions.

3.4.4. L'implantation immobilière proposée pour les scriptes

• Implantation immobilière actuelle

La salle des scriptes attachés aux éditions nationales de France 3 est aujourd'hui installée au 3ème étage, côté Delbarre en premier jour.

Implantation immobilière proposée en Phase 3

La salle des scriptes serait déplacée au 4^{ème} étage, dans un bureau donnant sur la rue intérieure, afin de permettre le déménagement de l'Infographie. L'espace qui leur serait dédié serait agrandi de deux travées, soit 12 m² supplémentaires. Il serait prévu dans ce bureau de profiter de l'espace supplémentaire pour accueillir les scriptes planifiées sur les éditions de France 2.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour les scriptes.

3.5. L'implantation immobilière proposée pour l'Infographie PPI et la Photothèque

Implantation immobilière actuelle

Le service Infographie de France 2, la PPI et la Photothèque sont aujourd'hui situés au 4ème étage dans les bureaux donnant sur la rue intérieure.

Le service Infographie de France 3 est aujourd'hui situé au 3ème étage côté Delbarre en premier et second jours.

• Implantation immobilière proposée en Phase 3

L'Infographie s'installerait au triangle du 3ème étage côté Delbarre, avec la PPI et la Photothèque dans le but de regrouper les collaborateurs de ce service dans un espace commun. Cet emplacement présente l'avantage d'être en proximité des PC Info et du plateau technique. Il représente de plus un avantage majeur pour le personnel de France 2 qui va se retrouver en premier jour, ce qui est une de leurs très anciennes revendications.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour l'Infographie PPI et la Photothèque.

3.6. Projet immobilier des populations impactées par les mouvements immobiliers ci-dessus

3.6.1. L'implantation immobilière proposée pour la direction artistique

Implantation immobilière actuelle

La Direction artistique est aujourd'hui installée au 3ème étage, côté Delbarre en premier jour.

Implantation immobilière proposée en Phase 3

La Direction artistique s'installerait au 4^{ème} étage, dans un bureau donnant sur la rue intérieure, afin de permettre le déménagement de l'Infographie.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour la direction artistique.

3.6.2. L'implantation immobilière proposée pour la rédaction numérique

• Implantation immobilière actuelle

Les collaborateurs de la rédaction numérique sont aujourd'hui installés au 4ème étage.

Implantation immobilière proposée en Phase 3

Les collaborateurs de la rédaction numérique s'installeraient au 3^{ème} étage en premier jour, dans son emplacement cible en proximité de la chaine Info. Cela libérerait une zone tampon au 4^{ème} étage utile à IMG pour les mouvements immobiliers.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour la rédaction numérique.

3.6.3. L'implantation immobilière proposée pour la Présidence, Le Secrétariat Général, la Direction Générale et la Finance

• Implantation immobilière actuelle

Ils sont aujourd'hui installés en premier jour et rue intérieure au 8^{ème} étage, au 7^{ème} et au 5^{ème} étage.

• Implantation immobilière proposée en Phase 3

Les collaborateurs de la Présidence, Secrétariat Général, Direction Générale et ceux de la Finance s'installeraient au 3ème étage en premier jour et au 6ème étage rue intérieure, afin de libérer le 8ème étage pour permettre le déménagement d'IMG, du service juridique, des Achats et de la direction de la Déontologie et du pluralisme.

Les chauffeurs rattachés à la présidence s'installeraient au 1er étage.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour la Présidence, Le Secrétariat Général, la Direction Générale et la Finance.

3.6.4. L'implantation immobilière proposée pour la direction Immobilier Moyens Généraux

• Implantation immobilière actuelle

IMG est aujourd'hui installé au 6^{ème} pour les Archives côté rue intérieure et au 7^{ème} pour les Opérations Immobilières et les Parcs, côté rue intérieure et premier jour.

Implantation immobilière proposée en Phase 3

Les collaborateurs de la direction Immobilière s'installeraient au 8^{ème} étage en premier jour, afin de libérer le 7^{ème} étage pour permettre le déménagement des Programmes et de la Production France 2.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour la direction Immobilier Moyens Généraux.

3.6.5. L'implantation immobilière proposée pour la direction Juridique

Implantation immobilière actuelle

La Direction Juridique est aujourd'hui installé au 7^{ème} côté rue intérieure et premier jour et au 5ème.

• Implantation immobilière proposée en Phase 3

Les collaborateurs de la Direction Juridique s'installeraient au 8^{ème} étage en premier jour pour permettre le déménagement des Programmes et de la Production France 2.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour la direction juridique.

3.6.6. L'implantation immobilière proposée pour la direction des achats

• Implantation immobilière actuelle

La direction des Achats est aujourd'hui installée au 7^{ème} côté rue intérieure et premier jour.

Implantation immobilière proposée en Phase 3

Les collaborateurs de la direction des Achats s'installeraient au 8ème étage en premier jour pour permettre le déménagement des Programmes et de la Production France 2.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour la direction des achats.

3.6.7. L'implantation immobilière proposée pour la direction de la Déontologie et du Pluralisme

• Implantation immobilière actuelle

La direction de la Déontologie et du pluralisme est aujourd'hui installé au 7ème en premier jour.

Implantation immobilière proposée en Phase 3

5 collaborateurs de la direction de la Déontologie et du Pluralisme s'installeraient au 8^{ème} étage en premier jour et 2 collaborateurs s'installeraient au 6^{ème} étage côté rue intérieure, pour permettre le déménagement des Programmes et de la Production France 2.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour la direction de la Déontologie et du Pluralisme.

3.6.8. L'implantation immobilière proposée pour la direction des Programmes et la Production France 2

Implantation immobilière actuelle

La direction des Programmes et la production France 2 sont aujourd'hui installées au 5^{ème} en premier et second jour.

• Implantation immobilière proposée en Phase 3

Les collaborateurs des Programmes et de la Production France 2 s'installeraient au 7ème étage en premier jour et côté rue intérieure pour permettre le déménagement de la direction de la Rédaction, Enquêtes, Reportages et Echanges Internationaux.

Les plans figurant en annexes (cf. 7) permettent de visualiser l'installation proposée pour direction des Programmes et la Production France 2.

3.7. Les modalités pratiques du déménagement

Ces modalités sont semblables à celles des précédentes vagues de déménagements.

Dans le cadre du projet immobilier de la phase 3, il est prévu que la Direction Déléguée à la Santé et Qualité de Vie au Travail (DDSQVT) et la Direction de la Communication Interne mettent en place des actions d'accompagnement et de communication afin de faciliter la mise en place opérationnelle de la nouvelle organisation immobilière. Ces mesures sont décrites dans le plan d'accompagnement ci-après (5. Le plan d'accompagnement dans la mise en œuvre d'Info 2015.)

3.7.1. Les acteurs du projet

L'opération est pilotée par le service de la gestion des espaces au sein de la Direction des Affaires Immobilières et des Moyens Généraux en appui de la Direction de l'Information.

Les Services Généraux Parisiens sont impliqués très en amont, ainsi que les Services Informatiques.

Un pilote pour la Direction de l'Information, est identifié au sein du Secrétariat Général et associé en amont des travaux. Ce dernier est en charge :

- D'assurer l'interface générale avec l'équipe IMG afin de garantir la bonne réalisation du transfert
- De coordonner la diffusion de l'information auprès des équipes
- De prendre les décisions d'arbitrage (aménagement, séquencement,...)
- De transmettre à l'équipe transfert les besoins des services qui n'auraient pas été identifiés par l'équipe projet

Le référent déménagement fait le lien entre l'équipe opérationnelle à laquelle il appartient et l'équipe projet Info 2015. Ses rôles sont les suivants :

- Informer les collaborateurs de l'organisation des transferts

- Collecter les diverses données administratives et matérielles (en complément des informations déjà transmises par l'équipe projet)
- Quantifier les besoins en rangement et superviser le tri
- Qualifier les besoins en matériel et mobilier
- Gérer l'étiquetage avant transfert
- Gérer les clés des bureaux et du mobilier
- Assurer l'interface avec l'équipe d'assistance post-déménagement

3.7.2. Le déroulement du projet

Les équipes de la gestion des espaces recueilleront les contraintes opérationnelles des uns et des autres. Elles constitueront le dossier d'exécution en préparant les bases de données nécessaires aux opérations.

Celui-ci serait transmis d'une part aux Services Généraux Parisiens, d'autre part au Service Informatique. Les référents déménagement recevront les bases concernant leur service.

Le service des archives prendrait contact avec les services pour les aider si besoin dans les opérations de tri et d'archivage.

Une quinzaine de jours à l'avance, le référent déménagement confirmerait à chaque intéressé la date précise de son déménagement ; ces dates seront relayées également sur le site intranet monespace et par un mail personnel.

Deux semaines avant le déménagement les cartons et les étiquettes seront livrés.

Les collaborateurs seront invités à mettre en carton leurs affaires personnelles et leurs dossiers personnels ; des cartons seront prévus à ce titre pour chaque collaborateur.

Sur les étiquettes qui leur seront distribuées, et sauf à ce qu'elles soient distribuées déjà pré-remplies, les collaborateurs inscriront leur nom, prénom, n° de bureau actuel et de destination.

Le contenu des armoires serait emballé par les déménageurs.

Les imprimantes personnelles ou collectives dans les services seront déménagées, étant entendu qu'à terme les imprimantes individuelles disparaîtront au profit d'imprimantes mutualisées, dans le cadre de la démarche de développement durable engagée par l'entreprise.

• Jour du déménagement :

S'agissant, comme il a été dit, de déménagements en site occupé, il n'y aurait pas de mouvements de grande ampleur mais une succession de mouvements concernant quelques collaborateurs.

Compte-tenu des contraintes spécifiques de la direction de l'information, il serait naturellement tenu compte du rythme de l'activité en lien avec les éditions quotidiennes.

Les déménagements s'opèreront donc selon les cas en semaine avec déconnexion à 18h et reconnexion avant le lendemain matin ou le week-end avec déconnexion le vendredi à 18h et reconnexion pendant le week-end en fonction des nécessités de service.

Il pourrait arriver que des mouvements s'effectuent également en journée avec en pareil cas une indisponibilité des postes pendant quelques heures ; ceci sera géré en fonction des nécessités de service.

Les collaborateurs trouveront les cartons déposés dans leurs bureaux.

Une équipe constituée de collaborateurs des Services Généraux Parisiens, du Service Gestion des Espaces sera sur place pour faciliter l'installation le jour de l'arrivée et assurer le suivi de l'aménagement.

• Jours suivants le déménagement :

Des collaborateurs des services précités seront sur place ou joignables sur un numéro dédié pour assurer le service post-déménagement de manière à régler toutes les questions opérationnelles imprévues ou à remédier aux dysfonctionnements.

3.8. Accompagnement des managers et des collaborateurs

Dans le cadre du projet immobilier de la phase 3, il est prévu que la Direction de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail (DSQVT), la Direction des Ressources Humaines et la Direction de la Communication Interne mettent en place des actions d'accompagnement et de communication afin de faciliter la mise en place opérationnelle de la nouvelle organisation immobilière. Ces mesures sont décrites dans le plan d'accompagnement ci-après (5. Le plan d'accompagnement dans la mise en œuvre d'Info 2015.)

4. Les conséquences du projet pour les collaborateurs concernés

4.1. Objectifs du projet Info 2015 vis-à-vis des collaborateurs de l'Information Nationale de France Télévisions

Pour rappel, le projet Info 2015 vise quatre grands objectifs pour les collaborateurs :

- Mettre les compétences et l'expérience de tous au profit de l'ensemble de l'information nationale de France Télévisions
- Rassembler les personnels de l'information autour d'objectifs clarifiés et partagés
- Faciliter le travail au quotidien en harmonisant l'organisation et les modes de fonctionnement
- Contribuer au développement et à l'épanouissement professionnel des collaborateurs

4.2. Méthodologie employée sur l'évaluation des conséquences de la phase 3 projet sur les conditions de travail pour les collaborateurs

L'évaluation des conséquences du projet pour les collaborateurs concernés par la phase 3 s'est appuyée sur la méthode Harmonie, méthode de conduite et d'accompagnement de projet mise en œuvre depuis le début du projet Info 2015. Afin de définir les besoins d'accompagnement, cette méthode prévoit une mesure des impacts du projet sur les conditions de travail des managers et collaborateurs concernés. Cette mesure permet d'évaluer l'ampleur des changements pour chaque population de collaborateurs et de définir les actions d'accompagnement adéquates.

Une analyse des conséquences humaines a été réalisée par la DSQVT avec les managers et leur RRH sur les services les plus concernés par l'évolution de l'organisation fonctionnelle et spatiale. L'objectif de cette démarche est avant tout de prendre en compte les impacts humains et organisationnels que la mise en œuvre de la phase 3 du projet pourrait avoir sur la santé physique et mentale des salariés et d'identifier les facteurs clefs de qualité de vie au travail à développer.

Sur le plan des risques physiques et psychosociaux (RPS), la mise à jour annuelle du document unique permet d'identifier ces risques et d'élaborer le plan de prévention et d'amélioration associé PAPRIPACT.

Dans ce plan PAPRIPACT, la santé au travail serait particulièrement prise en compte du fait de l'importance du changement et de l'accompagnement nécessaire des salariés dans cette période.

Pour définir au mieux la nouvelle organisation en phase 3, l'équipe projet a engagé un état des lieux des services et des activités de la Direction de l'Information. Cette démarche initiale s'est appuyée sur la documentation existante ainsi que sur des entretiens et des ateliers avec des managers et des collaborateurs qui concourent aux activités de la Direction de l'Information. Par ailleurs, les services et populations de la direction de l'information nationale ont été suivis dans le cadre de la mise à jour du document unique d'évaluation des risques (DUER) et du programme annuel de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIPACT) associé. Une démarche de retour d'expérience a également été engagée dès la mise en œuvre de la phase 1. Ces points d'étape visent à recueillir des points forts de la mise en place de la nouvelle organisation, des points de vigilance et des points à ajuster et à améliorer pour les phases ultérieures.

4.3. Les conséquences du projet pour les collaborateurs concernés en phase 3

4.3.1. Conséquences de l'organisation proposée pour les collaborateurs du service Enquêtes et Reportages et des échanges internationaux

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		
Rédacteur en chef du service Enquêtes et Reportages	Charge de travail et emplois	Le rédacteur en chef du service verrait son périmètre d'activité étendu. En effet, le service regrouperait les services actuels Enquêtes et Reportages de France 2 et France 3 ainsi que le service Echanges internationaux. Son rôle serait de piloter pour l'ensemble des éditions	1

		,	
		nationales les sujets Informations Générales et	
		Politique Etrangère ainsi que de coordonner le	
		traitement des EVN pour la rédaction nationale et	
		franceinfo. Il encadrerait l'ensemble des collaborateurs	
		issus de ces services en favorisant les passerelles entre	
		les éditions et en développant la coopération avec le	
		numérique.	
	Relations et mode de	Afin de prendre en compte ce nouveau périmètre	
	fonctionnement	d'activité, de nouveaux modes de fonctionnement	
		partagés en amont pourraient être mis en œuvre.	
	Système d'information (SI) et	La phase 3 d'Info 2015 n'intègrerait pas la mise en	
	poste de travail	œuvre de nouveaux outils et n'aurait pas d'impact dans ce domaine.	
	•		
		Le rédacteur en chef du service serait amené à changer	
	Environnement de travail,	d'espace de travail dans le respect de ses conditions de	
	santé et sécurité	travail. Le nouvel espace garantirait un cadre de travail	
		adapté. L'évaluation de la performance continuerait de se faire	
		dans le cadre des entretiens annuels. Dans le cadre du	
		dispositif d'accompagnement managérial, une	
	D	meilleure prise en compte de la réalisation des	
	Performances et mode de reconnaissance	entretiens annuels devrait apporter une amélioration	
	reconnaissance	de l'évaluation des objectifs attendus, des missions	
		accomplies, des éléments de progrès et ainsi une	
		meilleure lisibilité des parcours professionnels.	
		Le rédacteur en chef du service devrait avoir une	
		connaissance du fonctionnement et modes de	
	Compétences requises	traitement de l'ensemble des éditions de l'information	
		nationale. Il devrait aussi maîtriser les savoir-faire et	
		spécificités numériques.	
		Les modes de pilotages et d'animation pourraient	
		évoluer compte-tenu de l'élargissement du périmètre	
		d'activité du rédacteur en chef du service. Des modes	
	Mode de Management	d'échanges, de reporting et de suivi adaptés seraient	
		mis en œuvre. Le rédacteur en chef du service devrait	
		favoriser la création d'une cohésion d'équipe au sein	
		du nouveau service.	
		Le chef de service et les adjoints verraient le périmètre	
		du service étendu. Ils devraient ainsi assurer le	
		traitement des sujets Informations Générales et Politique Etrangère pour l'ensemble des offres de	
	Charge de travail et emplois	l'information nationale. Ils devraient assurer	
	Similar ac diatali et cilibiola	l'animation et la gestion d'une équipe élargie sous	
		l'autorité du rédacteur en chef du service.	
		L'importance de la planification et du management des	
		équipes devrait augmenter.	
	Deletions at and de	Afin de prendre en compte ce nouveau périmètre	
Chef de service et	Relations et mode de fonctionnement	d'activité, de nouveaux modes de fonctionnement	
adjoints au chef de	TOTICUOTHEMENT	partagés en amont pourraient être mis en œuvre.	11
service Enquêtes et	Système d'information (SI) et	Le projet Info 2015 n'intègrerait pas la mise en œuvre	11
Reportages	poste de travail	de nouveaux outils	
		Le chef de service et les adjoints seraient amenés à	
	Environnement de travail,	changer d'espace de travail dans le respect de leurs	
	santé et sécurité	conditions de travail. Le nouvel espace garantirait un	
		cadre de travail adapté.	
		L'évaluation de la performance continuerait de se faire	
	D	dans le cadre des entretiens annuels. Dans le cadre du	
	Performances et mode de reconnaissance	dispositif d'accompagnement managérial, une	
	reconnaissance	meilleure prise en compte de la réalisation des	
		entretiens annuels devrait apporter une amélioration	
		de l'évaluation des objectifs attendus, des missions	

		accomplies, des éléments de progrès et ainsi une	
		meilleure lisibilité des parcours professionnels.	
		Le chef de service et les adjoints devraient avoir une	
	Compétances requises	connaissance du fonctionnement et modes de traitement de l'ensemble des éditions de l'information	
	Compétences requises	nationale. Ils devraient aussi maîtriser les savoir-faire	
		et les spécificités numériques.	
		Les modes de pilotage et d'animation pourraient	
Ì		évoluer compte-tenu de l'élargissement du périmètre	
	Made de Management	proposé. Sous l'autorité du rédacteur en chef du	
	Mode de Management	service, le chef de service et les adjoints devraient	
		favoriser la création d'une cohésion d'équipe avec des	
		collaborateurs amenés à travailler pour toutes les éditions d'information nationale.	
		Sous l'autorité du rédacteur en chef du service, son	
	Charge de travail et emplois	rôle serait d'assurer le traitement des EVN pour	
		l'ensemble de l'information nationale y compris la	
		chaine info.	
Adjoint en charge des Echanges Internationaux		Afin de répondre au nouveau périmètre d'activité et de	
	Relations et mode de fonctionnement Système d'information (SI) et poste de travail Environnement de travail, santé et sécurité	prendre en compte la nouvelle organisation, de	
		nouveaux modes de fonctionnement partagés en	
		amont pourraient être mis en œuvre.	
		La phase 3 d'Info 2015 n'intègrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils et n'aurait pas d'impact	
		dans ce domaine.	
		Le chef de service adjoint serait amené à changer	
		d'espace de travail dans le respect de ses conditions de	
		travail. Le nouvel espace garantirait un cadre de travail	
		adapté.	
		L'évaluation de la performance continuerait de se faire	
	Performances et mode de	dans le cadre des entretiens annuels. Dans le cadre du	1
		dispositif d'accompagnement managérial, une	
		meilleure prise en compte de la réalisation des	
	reconnaissance	entretiens annuels devrait apporter une amélioration	
	reconnaissance	de l'évaluation des objectifs attendus, des missions	
		accomplies, des éléments de progrès et ainsi une	
		meilleure lisibilité des parcours professionnels.	
		L'évolution de l'organisation et l'élargissement du	
		périmètre d'activité pourrait nécessiter un	
	Compétences requises	élargissement des compétences au domaine des CGU	
		(Contenus Générés par les Utilisateurs)	
		Les modes de pilotages et d'animation pourraient	
		évoluer compte-tenu de l'évolution de l'organisation et	
	Mode de Management	de l'élargissement du périmètre d'activité. Des modes	
	<u> </u>	d'échanges, de reporting et de suivi adaptés seraient	
		mis en œuvre.	
		Les collaborateurs pourraient être amenés à travailler	
	Charge de travail et emplois	pour l'ensemble des offres d'information nationales,	
	and a diatal of clipiols	antennes et numériques. Chaque collaborateur	
		garderait son organisation actuelle de temps de travail	
		Le regroupement proposé pourrait amener les	
		collaborateurs à travailler avec de nouveaux	
Rédacteurs Enquêtes et		interlocuteurs. De nouveaux modes de fonctionnement	
Reportages	Relations et mode de	partagés en amont seraient mis en œuvre permettant	26
, 0	fonctionnement	de répondre au nouveau périmètre d'activité du	
		service. L'organisation proposée répondrait davantage	
		aux besoins d'une rédaction unifiée : elle permettrait	
		des gains d'efficacité, favoriserait la coopération et une	
	0 1) 10 0 11 12	plus grande fluidité de communication.	
	Système d'information (SI) et	Le projet Info 2015 n'intègrerait pas la mise en œuvre	
	poste de travail	de nouveaux outils	

	Environnement de travail,	Les collaborateurs seraient amenés à changer d'espace	
	santé et sécurité	de travail dans le respect de leurs conditions de travail.	
		Le nouvel espace garantirait un cadre de travail adapté.	
		L'évaluation de la performance continuerait de se faire	
		dans le cadre des entretiens annuels. Dans le cadre du	
		dispositif d'accompagnement managérial, une	
	Performances et mode de	meilleure prise en compte de la réalisation des	
Ì	reconnaissance	entretiens annuels devrait apporter une amélioration	
		de l'évaluation des objectifs attendus, des missions	
		accomplies, des éléments de progrès et ainsi une	
		meilleure lisibilité des parcours professionnels.	
		Ils devraient avoir une connaissance du	
		fonctionnement et modes de traitement de l'ensemble	
		des éditions de l'information nationale. Pour ceux qui	
	Compétences requises	souhaiteraient élargir leurs compétences au	
		numérique, des formations proposées au catalogue de	
		l'université, permettraient d'acquérir les	
		fondamentaux.	
		Les modes de pilotages et d'animation pourraient	
		évoluer compte-tenu du regroupement au sein d'un	
	Mode de Management	service unifié et de l'élargissement du périmètre	
		d'activité. Les collaborateurs devraient s'approprier ces	
		nouveaux modes de pilotages.	
		Les collaborateurs seraient amenés à travailler pour	
		l'ensemble des offres d'information nationales,	
		antennes et numériques, intégrant Franceinfo. Leur	
	Charge de travail et emplois	périmètre d'activité se verrait ainsi élargi.	
	Charge de travail et emplois	L'organisation du temps de travail des collaborateurs	
		serait celle prévu par l'accord collectif du 28 mai 2013,	
		forfait jour ou 39h sur 5 jours au choix du	
		collaborateur.	
		Le regroupement proposé et l'élargissement du	
		périmètre d'activité pourraient amener les	
		collaborateurs à travailler avec de nouveaux	
		interlocuteurs. De nouveaux modes de fonctionnement	
	Relations et mode de	partagés en amont seraient mis en œuvre permettant	
	fonctionnement	de répondre à l'élargissement du périmètre d'activité.	
		L'organisation proposée répondrait davantage aux	
		besoins d'une rédaction unifiée : elle permettrait des	
		gains d'efficacité, favoriserait la coopération et une	
		plus grande fluidité de communication.	
Coordinateurs des	Système d'information (SI) et	La phase 3 d'Info 2015 n'intègrerait pas la mise en	
Echanges	poste de travail	œuvre de nouveaux outils et n'aurait pas d'impact dans ce domaine.	9
Internationaux	<u> </u>	Les collaborateurs du service seraient amenés à	
		changer d'espace de travail dans le respect de leurs	
	Environnement de travail,	conditions de travail. Le nouvel espace garantirait un	
	santé et sécurité	conditions de travail. Le nouvel espace garantifait un cadre de travail adapté.	
		L'évaluation de la performance continuerait de se faire	
		dans le cadre des entretiens annuels. Dans le cadre du	
		dispositif d'accompagnement managérial, une	
	Double management of the first	meilleure prise en compte de la réalisation des	
	Performances et mode de reconnaissance	entretiens annuels devrait apporter une amélioration	
	1 ECOIIII aissaille	de l'évaluation des objectifs attendus, des missions	
		accomplies, des éléments de progrès et ainsi une	
		meilleure lisibilité des parcours professionnels.	
		Ils devraient avoir une connaissance du	
		fonctionnement et modes de traitement de l'ensemble	
		des éditions de l'information nationale intégrant	
	Compétences requises	Franceinfo et potentiellement élargir leurs	
		compétences au domaine des CGU (Contenus Générés	
		par les Utilisateurs)	
		par ies otinsateurs)	

		Les modes de pilotages et d'animation pourraient	
		évoluer compte-tenu du regroupement au sein d'un	
	Mode de Management	service unifié et de l'élargissement du périmètre	
		d'activité. Les collaborateurs devraient s'approprier ces	
		nouveaux modes de pilotages.	
		Ce collaborateur serait amené à travailler pour	
		l'ensemble des offres d'information nationales,	
Ì		antennes et numériques, intégrant Franceinfo. Son	
Ì	Charge de travail et emplois	périmètre d'activité se verrait ainsi élargi.	
	Charge de travail et emplois	Son organisation du temps de travail des	
		collaborateurs serait celle prévu par l'accord collectif	
		du 28 mai 2013, forfait jour ou 39h sur 5 jours selon	
		son choix.	
		Le collaborateur des échanges internationaux dédié à	
		la chaîne Info rejoindrait le service unifié. Ses relations	
	Relations et mode de fonctionnement	et modes de fonctionnement seraient ainsi amenés à	
		évoluer pour prendre en compte ce nouveau	
		rattachement. Le regroupement au sein d'un même	
		service des compétences dédiées aux échanges	
		internationaux permettrait de favoriser la coopération	
		et une plus grande fluidité de communication.	
	Système d'information (SI) et poste de travail Environnement de travail, santé et sécurité	La phase 3 d'Info 2015 n'intègrerait pas la mise en	
Coordinateur des		œuvre de nouveaux outils et n'aurait pas d'impact	
Echanges		dans ce domaine.	
Internationaux		Le collaborateur rejoindrait le nouvel espace dédié au	1
franceinfo à la gestion		service regroupé dans le respect de ses conditions de	
commune		travail. Le nouvel espace garantirait un cadre de travail	
		adapté.	
		L'évaluation de la performance continuerait de se faire	
1	Performances et mode de reconnaissance	dans le cadre des entretiens annuels. Dans le cadre du	
		dispositif d'accompagnement managérial, une	
		meilleure prise en compte de la réalisation des	
		entretiens annuels devrait apporter une amélioration	
		de l'évaluation des objectifs attendus, des missions	
		accomplies, des éléments de progrès et ainsi une	
		meilleure lisibilité des parcours professionnels.	
		Il devrait avoir une connaissance du fonctionnement et	
		modes de traitement de l'ensemble des éditions de	
	Compétences requises	l'information nationale et potentiellement élargir ses	
		compétences au domaine des CGU (Contenus Générés par les Utilisateurs)	
1		Les modes de pilotages et d'animation évolueraient	
	Mode de Management	compte-tenu du nouveau rattachement du	
		collaborateur qui devrait se les approprier.	1

4.3.2. Conséquences de l'organisation proposée pour les assistants de rédaction du service Enquêtes et Reportages

Assistants de rédaction des services Enquêtes et Reportages	Charge de travail et emplois	Les assistants de rédaction issus des deux services enquêtes et reportages seraient regroupés et seraient amenés à travailler pour le service commun. Leurs tâches et activités seraient harmonisées pour répondre aux besoins du service commun et équilibrer la charge de travail. Pour assurer ce fonctionnement et garantir une continuité de service la semaine et le week-end, une nouvelle planification de ces cinq collaborateurs serait mise en place sur un cycle de 5 semaines avec une moyenne de temps de travail de 35h (cf. 2.3	5
---	------------------------------------	--	---

	L'organisation proposée pour les assistants du service Enquêtes et Reportages).
Relations et mode de fonctionnement	Les assistants seraient amenés à travailler avec de nouveaux interlocuteurs suite à l'élargissement de leur périmètre d'activité. Cette nouvelle organisation nécessiterait de bonnes méthodes de partage d'information.
Système d'information (SI) et poste de travail	La phase 3 d'info 2015 n'intègrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils et n'aurait pas d'impact dans ce domaine.
Environnement de travail, santé et sécurité	Les assistants seraient amenés à changer d'espace de travail. Leur nouvel espace dédié garantirait un cadre de travail adapté.
Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels. Dans le cadre du dispositif d'accompagnement managérial, une meilleure prise en compte de la réalisation des entretiens annuels devrait apporter une amélioration de l'évaluation des objectifs attendus, des missions accomplies, des éléments de progrès et ainsi une meilleure lisibilité des parcours professionnels.
Compétences requises	L'élargissement du périmètre d'activité au service commun ne requiert pas l'acquisition de nouvelles compétences pour les assistant issu du service Enquêtes et Reportages France 2. L'assistant issu du service Enquêtes et Reportages France 3 serait amené à maitriser l'outil Gilda conducteur pour saisir les incrustations des sujets collectées auprès des rédacteurs. Un accompagnement et une prise en main de l'outil serait effectuée.
Mode de Management	Les modes de pilotage et d'animation pourraient évoluer compte-tenu de l'élargissement du périmètre du service unifié. Les collaborateurs devront s'approprier ces nouveaux modes de pilotage dans le cadre d'une équipe mixte et élargie.

4.3.1. Conséquences de l'organisation proposée pour les assistants de production

Postes dans l'organisation proposée	Impacts anticipé	es et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé	Nbre de collab.
	Suppression de poste	Deux postes de chef d'édition parmi les 4 créés seraient ouverts à l'évolution de 2 assistants de production à l'issue d'un processus de sélection. Les postes des candidats sélectionnés seraient supprimés.	2
Assistants de production (hors Télématin, météo, cellule RA, culture et titres)	Charge de travail et emplois	Les assistants de production seraient rattachés au service support aux éditions. Quelle que soit leur rédaction d'origine, les assistants de production seraient amenés à travailler pour l'ensemble des éditions et services. Le regroupement des ressources au sein d'un service commun et une planification adaptée aux besoins éditoriaux devrait permettre d'absorber la charge de travail liée à l'élargissement du périmètre. Pour assurer ce fonctionnement et garantir une continuité de service la semaine et le week-end, la planification des collaborateurs évoluerait (cf. 2.1.3 L'organisation proposée pour les assistants de production.) La constitution d'une équipe mixte permettrait la mise en place d'une planification en cycle sur 6 semaines. L'organisation du temps de travail serait	10

		harmonisée pour l'ensemble des assistants actuellement en poste sur une base de 35 h hebdomadaire sans RTT.	
		Les assistants de production seraient amenés à travailler avec	
	Relations et mode de	de nouveaux interlocuteurs suite à l'élargissement de leur	
	fonctionnement	périmètre d'activité. Cette nouvelle organisation nécessiterait	
		de bonnes méthodes de partage d'information entre	
	Système	collaborateurs et avec le management. La phase 3 d'info 2015 n'intègrerait pas la mise en œuvre de	
	d'information (SI) et poste de travail	nouveaux outils et n'aurait pas d'impact dans ce domaine.	
		En plus des postes occupés par les assistants de production au	
		sein des services ainsi que dans les 2 salles des Offs, un espace	
	Environnement de	commun dédié au service support édition serait créé et équipé	
	travail, santé et sécurité	de postes bureautiques. Cet espace permettrait aux assistants de production d'être en lien avec leur chef de service,	
	securite	d'accomplir leurs démarches administratives et offrirait un lieu	
		plus propice aux échanges au sein du service.	
		L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le	
		cadre des entretiens annuels. Dans le cadre du dispositif	
	Performances et	d'accompagnement managérial, une meilleure prise en compte	
	mode de	de la réalisation des entretiens annuels devrait apporter une	
	reconnaissance	amélioration de l'évaluation des objectifs attendus, des	
		missions accomplies, des éléments de progrès et ainsi une meilleure lisibilité des parcours professionnels.	
		La mise en œuvre de cette organisation en phase 3 nécessiterait	
	Compétences	la maîtrise des fondamentaux de l'application Adobe première.	
	requises	Pour les collaborateurs ne disposant pas de cette compétence, des formations adaptées seront mises en œuvre.	
		Avec la création d'un service encadré par un chef de service, les	
	Mode de	modes de pilotage et d'animation des assistants de production	
	Management	évolueraient. Les collaborateurs seraient amenés à s'approprier ces nouveaux modes de pilotage dans le cadre d'une équipe	
		mixte et élargie.	
		Ce collaborateur serait rattaché hiérarchiquement au service	
		Support Edition. Cette évolution du rattachement serait sans	
		conséquence sur la Charge de travail et emplois, le Système	
	Evolution du	d'information (SI) et poste de travail et les Compétences	
	rattachement	requises . Ce collaborateur conserverait son actuel décompte du temps de travail.	
	hiérarchique	Les Relations et mode de fonctionnement et le Mode de	
Assistant de production		Management peuvent être concernés pour s'adapter à la	1
Cellule RA		nouvelle ligne hiérarchique.	_
		Ce collaborateur disposerait d'un poste de travail spécifique	
	Environnement de	installé dans l'espace dévolu au service support aux éditions. Il	
	travail, santé et	serait positionné en proximité de son manager hiérarchique mais aussi du chef de service en charge de la RA avec qui il	
	sécurité	travaille au quotidien. Ce nouvel espace garantirait un cadre de	
		travail adapté.	
		Ces collaborateurs seraient rattachés hiérarchiquement au	
		service Support Edition. Cette évolution du rattachement serait	
		sans conséquence sur la Charge de travail et emplois , le Système	
		d'information (SI) et poste de travail, l'environnement de travail,	
Assistants de	Evolution du	santé et sécurité et les Compétences requises. Les	-
production Télématin, Météo, Culture	rattachement hiérarchique	collaborateurs conserveraient leur actuel décompte du temps de travail.	5
ivicted, Culture			
		Seuls les Relations et mode de fonctionnement et le Mode de	
		Management peuvent être concernés pour s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique.	
		Houvelle lighe Herarchique.	

	Charge de travail et emplois Relations et mode de fonctionnement	Les assistants dédiés à la fabrication des titres continueraient à réaliser les activités actuelles mais seraient placés sous la responsabilité du chef de service support édition. Leur périmètre d'activité, leur charge de travail et leur planification resteraient identiques. L'évolution de l'organisation des éditions pourraient induire de nouveaux modes de fonctionnement. Les assistants de production pourraient être amenés à travailler avec de nouveaux interlocuteurs avec la création des postes de chefs d'édition en plus de leurs interlocuteurs actuels, rédacteurs en chefs et responsables d'édition.	
	Système d'information (SI) et poste de travail	La phase 3 d'Info 2015 n'intègrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils et n'aurait pas d'impact dans ce domaine.	
Assistants de production dédiés aux titres	Environnement de travail, santé et sécurité	Les assistants de production dédiés à la fabrication des titres disposeraient d'un poste de travail spécifique aménagé dans l'une des 2 salles des offs. De plus, un espace commun dédié au service support édition serait créé et équipé de postes bureautiques. Cet espace permettrait aux assistants dédiés aux titres d'être en lien avec leur chef de service, d'accomplir leurs démarches administratives et offrirait un lieu plus propice aux échanges au sein du service.	2
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels. Dans le cadre du dispositif d'accompagnement managérial, une meilleure prise en compte de la réalisation des entretiens annuels devrait apporter une amélioration de l'évaluation des objectifs attendus, des missions accomplies, des éléments de progrès et ainsi une meilleure lisibilité des parcours professionnels.	
	Compétences requises	L'évolution de l'organisation proposée en phase 3 d'Info 2015 ne nécessite pas l'acquisition de nouvelles compétences.	
	Mode de Management	Avec la création d'un service encadré par un chef de service, les modes de pilotage et d'animation des assistants d'édition évolueraient. Les collaborateurs seraient amenés à s'approprier ces nouveaux modes de pilotage dans le cadre d'une équipe mixte et élargie.	

4.3.2. Conséquences de l'organisation proposée pour les responsables et chefs d'édition

Postes dans l'organisation proposée	Impacts anticipés et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		
	Suppression de poste	Suppression d'un poste	1
Responsables d'édition	Charge de travail et emplois	L'évolution de l'organisation des éditions permettrait une nouvelle répartition des activités et des missions. Les responsables d'édition seraient amenés à superviser le travail d'un chef d'édition et/ou d'un assistant d'édition pour la fabrication des journaux. La charge de travail serait répartie différemment suivant la composition des équipes. Celle-ci serait définie en fonction des besoins des éditions qui diffèrent selon leur temporalité (éditions de la mi-journée, édition de début de soirée, édition du soir et éditions du weekend). Le responsable d'édition non affecté à une édition assurerait les remplacements des autres responsables d'édition. L'organisation de temps de travail resterait inchangée.	12

		De nouveaux modes de fonctionnement partagés en	
	Relations et mode de	amont seraient mis en œuvre permettant de mieux	
		répartir la charge et d'harmoniser les process.	
	fonctionnement	L'organisation proposée permettrait des gains	
		d'efficacité ainsi qu'une clarification des rôles et	
		responsabilités.	
		La phase 3 d'Info 2015 n'intègrerait pas la mise en	
	Système d'information (SI) et	œuvre de nouveaux outils et n'aurait pas d'impact	
	poste de travail	dans ce domaine.	
		En plus des postes de travail actuels des responsables	
		d'édition, un espace commun dédié au service support	
		édition serait créé et équipé de postes bureautiques.	
	Environnement de travail,	Cet espace permettrait aux responsables d'édition	
	santé et sécurité	d'être en lien avec le chef de service, d'accomplir leurs	
		démarches administratives et offrirait un lieu plus	
		propice aux échanges au sein du service.	
		L'évaluation des performances continuerait de se faire	
		dans le cadre des entretiens annuels. Dans le cadre du	
		dispositif d'accompagnement managérial, une	
	Performances et mode de	meilleure prise en compte de la réalisation des	
	reconnaissance	entretiens annuels devrait apporter une amélioration	
		de l'évaluation des objectifs attendus, des missions	
		accomplies, des éléments de progrès et ainsi une	
		meilleure lisibilité des parcours professionnels.	
		L'évolution de l'organisation proposée en phase 3	
	Compétences requises	d'Info 2015 ne nécessiterait pas l'acquisition de	
		nouvelles compétences.	
		Avec l'évolution de l'organisation des éditions, les	
		responsables d'édition seraient amenés à animer une	
		équipe potentiellement élargie pour la fabrication du	
		journal. Par ailleurs, avec la création d'un service	
	Mode de Management	encadré par un chef de service, les modes de pilotage	
		et d'animation des responsables d'édition	
		évolueraient. Les collaborateurs seraient amenés à	
		s'approprier ces nouveaux modes de pilotage dans le	
		cadre d'une équipe mixte et élargie.	
Chef de service des			
Responsables d'édition	Suppression de poste	Suppression déjà comptabilisée parmi les effectifs des	
France 3	,	responsables d'édition	
Chef de service support	Création de poste	Création d'un poste	1
aux éditions			

4.3.3. Conséquences de l'organisation proposée pour les chefs d'édition

Postes dans l'organisation proposée	Impacts anticipés et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Chefs d'édition hors Télématin	Création de poste	Ces quatre postes de chefs d'édition seraient pourvus via un processus de sélection propre à chaque population éligible. A l'issue du processus, deux assistants de production, un assistant d'édition et un scripte seraient sélectionnés pour évoluer vers les postes de chefs d'édition. Ces chefs d'éditions seraient rattachés hiérarchiquement au service Support aux éditions.	4

		L'organisation du temps de travail pour les postes créés serait le forfait jour ou le décompte horaire à 39 heures sur 5 jours.	
Chef d'édition Télématin	Evolution du rattachement hiérarchique	Le chef d'édition dédié à Télématin serait rattaché hiérarchiquement au service Support aux éditions. Cette évolution du rattachement serait sans conséquence sur la Charge de travail et emplois, le Système d'information (SI) et poste de travail, l'environnement de travail, santé et sécurité et les Compétences requises. Le collaborateur conserverait son décompte actuel du temps de travail. Seuls les Relations et mode de fonctionnement et le Mode de Management peuvent être concernés pour s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique.	1

4.3.4. Conséquences de l'organisation proposée pour les assistants d'édition

Postes dans l'organisation proposée	Impacts anticipés et in	tégrés dans le plan d'accompagnement proposé	Nbre de collab.
Assistants d'édition hors Télématin	Suppression de poste	Un poste de chef d'édition parmi les 4 créés serait ouvert à l'évolution d'un assistant d'édition à l'issue d'un processus de sélection. Le poste du candidat sélectionné serait supprimé.	1
		Les assistants d'édition seraient amenés à travailler indifféremment pour les éditions du 19/20, du 20h et de Soir 3 semaine ainsi que pour le Télématin WE. La charge de travail liée au changement du périmètre resterait donc globalement identique. De même, leurs mission et activités demeureraient inchangées.	
	Charge de travail et emplois	Pour assurer ce fonctionnement et garantir une continuité de service, la planification des collaborateurs évoluerait (cf. 2.1.3 L'organisation proposée pour les assistants d'édition.) Une planification cyclique sur deux semaines serait mise en œuvre sur une base de 35 h hebdomadaire sans RTT. Les assistants d'édition conserveraient ainsi leur organisation du temps de travail actuelle.	
	Relations et mode de fonctionnement	Les assistants d'édition seraient amenés à travailler avec de nouveaux interlocuteurs suite au changement de leur périmètre d'activité. Cette nouvelle organisation nécessiterait de bonnes méthodes de partage d'information entre collaborateurs et avec le management.	2
	Système d'information (SI) et poste de travail	La phase 3 d'Info 2015 n'intègrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils. Un accès à l'outil Mona Lisa pour permettre aux assistants d'édition de vérifier les incrustations issues des sujets des Régions France 3 serait mis en place.	
	Environnement de travail, santé et sécurité	En plus des postes au sein des éditions, un espace commun dédié au service support édition serait créé et équipé de postes bureautiques. Cet espace permettrait aux assistants d'édition d'être en lien avec le chef de service, d'effectuer leurs démarches administratives et offrirait un lieu plus propice aux échanges au sein du service.	

			l
		Enfin, un poste serait aménagé dans la régie dédiée aux	
		éditions de France 3 permettant à l'assistant d'édition	
		d'accomplir sa mission pendant le déroulement du	
		direct.	
		L'évaluation des performances continuerait de se faire	
		dans le cadre des entretiens annuels. Dans le cadre du	
		dispositif d'accompagnement managérial, une	
	Performances et mode de	meilleure prise en compte de la réalisation des	
	reconnaissance	entretiens annuels devrait apporter une amélioration	
		de l'évaluation des objectifs attendus, des missions	
		accomplies, des éléments de progrès et ainsi une	
		meilleure lisibilité des parcours professionnels.	
		Les assistants d'édition seraient amenés à maitriser	
		l'outil Mona Lisa pour vérifier les incrustations issues	
	Compétences requises	des sujets des Régions France 3. Un accompagnement	
		et une prise en main de l'outil serait effectuée.	
		Avec la création d'un service encadré par un chef de	
		service, les modes de pilotage et d'animation des	
	Mode de Management	assistants d'édition évolueraient. Les collaborateurs	
		seraient amenés à s'approprier ces nouveaux modes de	
		pilotage dans le cadre d'une équipe mixte et élargie.	
		Ce collaborateur serait rattaché hiérarchiquement au	
		service Support Edition. Cette évolution du	
		rattachement serait sans conséquence sur la Charge de	
		travail et emplois, le Système d'information (SI) et poste	
Assistant d'édition Télématin	Evolution du rattachement	de travail, l'environnement de travail, santé et sécurité	
	hiérarchique	et les Compétences requises. Le collaborateur	1
		conserverait son actuel décompte du temps de travail.	
		Seuls les Relations et mode de fonctionnement et le	
		Mode de Management peuvent être concernés pour	
		s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique.	

4.3.5. Conséquences de l'organisation proposée pour les scriptes

Postes dans l'organisation proposée	Impacts anticipés et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
		L'évolution et l'harmonisation de l'organisation des éditions feraient passer le nombre de scriptes de 2 à 1 par édition pour les éditions de France 3, hormis Soir 3 Week-end sur laquelle 1 seul scripte est planifié. Le périmètre d'activité des scriptes a été revu de façon à rééquilibrer la charge de travail en conséquence. La nouvelle répartition des activités n'engendrerait pas d'augmentation de la charge de travail. Cette nouvelle répartition des activités de même que	
Scriptes planifiés sur les éditions France 3	Charge de travail et emplois	le passage de 2 à 1 scripte pour les éditions France 3 se ferait progressivement. Dans un premier temps, la gestion du conducteur serait prise en charge intégralement par l'équipe éditoriale lors de la prise de fonction des chefs d'édition ; dans un deuxième temps, la collecte et saisie des incrustations seraient prises en charge par les rédacteurs des services secondés des assistants de rédaction une fois les services éditoriaux regroupés.	22
		Un poste de chef d'édition parmi les 4 créés serait ouvert à l'évolution d'un scripte à l'issue d'un processus de sélection.	

	D'autres mesures d'accompagnement des scriptes des éditions nationales de France 3 (comme le redéploiement sur d'autres émissions, programmes et projets), assureraient des emplois du temps complets pour ces scriptes. Avec l'évolution de l'organisation des éditions, de
Relations et mode de fonctionnement	nouveaux modes de fonctionnement partagés en amont seraient mis en œuvre. Cette nouvelle organisation nécessiterait de bonnes méthodes de partage d'information.
Système d'information (SI) et poste de travail	La phase 3 d'Info 2015 n'intègrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils et n'aurait pas d'impact dans ce domaine.
Environnement de travail, santé et sécurité	Les collaborateurs concernés seraient amenés à changer d'espace de travail pour permettre le regroupement de l'infographie/PPI/photothèque. Leur nouvel espace dédié agrandi garantirait un cadre de travail adapté et la possibilité de le partager avec les scriptes planifiés sur les éditions nationales de France 2.
Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels.
Compétences requises	L'évolution de l'organisation proposée en phase 3 d'Info 2015 ne nécessiterait pas l'acquisition de nouvelles compétences. Toutefois les émissions sur lesquelles les scriptes seraient redéployées pourraient nécessiter en fonction des compétences propres à chaque scripte des formations et des périodes de prises en main/mises en situation/mises en condition, notamment pour des types de programmes demandant des actions particulières comme pour les spectacles vivants et les fictions/feuilleton.
Mode de Management	Aucun changement du mode de management des scriptes n'est prévu dans le cadre de cette consultation.

4.3.6. Conséquences de l'organisation proposée pour les rédacteurs en chef et rédacteurs en chef adjoints des éditions

Postes dans l'organisation proposée	Impacts anticipés et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
		L'évolution de l'organisation des éditions permettrait une nouvelle répartition des activités et des missions. La charge de travail serait donc globalement identique mais répartie différemment.	
Rédacteurs en chef et rédacteurs en chef adjoints	Charge de travail et emplois	Les équipes des éditions du 19/20 et du 20h seraient renforcées d'un collaborateur supplémentaire, ce qui permettrait une meilleure prise en compte des besoins concernant l'habillage de ces éditions.	28
		En cas d'urgence, au moment de la diffusion du journal, les incrustations seraient transmises à l'équipe en régie par les rédacteurs en chef adjoints présents dans les salles de montage pour assurer le suivi de la fabrication.	

-	De constant de forestione en est de la defense de la defen
	De nouveaux modes de fonctionnement partagés en
Relations et mode de	amont seraient mis en œuvre permettant de mieux
fonctionnement	répartir la charge et d'harmoniser les process. Cette
Toricuomiement	nouvelle organisation nécessiterait de bonnes
	méthodes de partage d'information.
	La phase 3 d'Info 2015 n'intègrerait pas la mise en
Système d'information (SI) et	œuvre de nouveaux outils et n'aurait pas d'impact
poste de travail	dans ce domaine.
Environnement de travail,	L'environnement de travail resterait inchangé.
santé et sécurité	2 or mornelle de d'avan resterat morange.
	L'évaluation des performances continuerait de se faire
	dans le cadre des entretiens annuels. Dans le cadre du
	dispositif d'accompagnement managérial, une
Performances et mode de	meilleure prise en compte de la réalisation des
reconnaissance	entretiens annuels devrait apporter une amélioration
	de l'évaluation des objectifs attendus, des missions
	accomplies, des éléments de progrès et ainsi une
	meilleure lisibilité des parcours professionnels.
	L'évolution de l'organisation proposée en phase 3
Compétences requises	d'Info 2015 ne nécessite pas l'acquisition de nouvelles
704	compétences.
	Les modes de pilotage et d'animation évolueraient
Mode de Management	compte-tenu du changement d'organisation des
	éditions.

4.3.7. Conséquences de l'organisation proposée pour les rédacteurs et assistants de rédaction des services

Postes dans l'organisation proposée	Impacts anticipés et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Assistants de rédaction, rédacteurs des services	Charge de travail et emplois	Afin de finaliser la réorganisation des éditions, les rédacteurs des services secondés des assistants de rédaction se chargeraient de la rédaction et la saisie des incrustations dans le conducteur une fois les services éditoriaux regroupés.	Tous les
	Relations et mode de fonctionnement	Cette nouvelle organisation nécessiterait de bonnes méthodes de partage d'information entre collaborateurs des services et des éditions	rédacteurs et assistants de rédaction des services
	Système d'information (SI) et poste de travail	La phase 3 d'Info 2015 n'intègrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils. Elle nécessiterait cependant la maîtrise de l'outil Gilda pour la saisie des incrustations et de l'outil Mona pour les incrustations issues des sujets des Régions France 3.	
	Compétences requises	En fonction des besoins, une mise à jour des connaissances sur l'outil Gilda et une prise en main de l'outil Mona seraient réalisées.	

4.3.8. Conséquences du regroupement spatial proposé pour les collaborateurs de l'Infographie/PPI et les collaborateurs de la Photothèque

Postes dans l'organisation proposée	Impacts anticipés et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Chef, adjoint et collaborateurs Infographie/PPI	Environnement de travail, santé et sécurité	L'encadrement et les collaborateurs du service commun seraient regroupés et amenés à partager un espace de travail commun. Leur nouvel espace dédié garantirait un cadre de travail adapté. Il faciliterait les collaborations, l'harmonisation des modes de fonctionnement et la fluidité des relations de travail au sein de l'entité.	32
Collaborateurs médiathèque planifiés sur l'activité photothèque	Environnement de travail, santé et sécurité	Les 3 collaborateurs planifiés au quotidien sur l'activité photothèque seraient amenés à partager un espace de travail commun avec l'infographie/PPI regroupée. Ce nouvel espace garantirait un cadre de travail adapté. Il faciliterait les coopérations, l'harmonisation des modes de fonctionnement et la fluidité des relations de travail entre les collaborateurs des deux entités amenées à travailler ensemble au quotidien.	15

4.3.9. Conséquences du regroupement spatial proposé pour les documentalistes du service Enquêtes et Reportages

positionnees au sein du	Environnement de travail, santé et sécurité	Les collaborateurs actuellement positionnées au sein du service Enquêtes et reportages de France 2 seraient amenés à emménager dans le nouvel espace dédié au service regroupé. Leur nouvel espace dédié garantirait un cadre de travail adapté.	3
-------------------------	---	---	---

4.3.10. Conséquences du regroupement spatial proposé pour les collaborateurs de la Direction artistique

Postes dans l'organisation proposée	Impacts anticipés et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Collaborateurs de la direction artistique	Environnement de travail, santé et sécurité	Les collaborateurs concernés seraient amenés à changer d'espace de travail. Leur nouvel espace dédié garantirait un cadre de travail adapté.	2

5. Le plan d'accompagnement de la mise en œuvre d'Info 2015

5.1. Le plan d'accompagnement général (rappel)

5.1.1. Les besoins identifiés

Le plan d'accompagnement du projet s'attache à faciliter le partage des objectifs éditoriaux et la mise en œuvre de l'organisation proposée pour y répondre. Il prend en compte les impacts collectifs et individuels identifiés dans le cadre du projet proposé et s'appuie sur les besoins d'accompagnement qui en découlent.

Nature d'impact	BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT	
Charge de travail et emploi	Mobiliser sur les enjeux et objectifs éditoriaux que l'organisation cible vise à atteindre	
	• Faire connaître l'organisation cible, les périmètres, rôles et missions de chaque entité	
	 Accompagner individuellement les encadrants et les collaborateurs dont les missions et activités seraient modifiées 	
	 Accompagner collectivement les regroupements et les changements de rattachement 	
	 Anticiper les mobilités et reconversions générées par le changement d'organisation 	
	Assurer l'intégration de chacun au sein des équipes redimensionnées	
	Faire évoluer les activités, les missions des collaborateurs dont la situation serait modifiée dans l'organisation	
	Encourager les coopérations et l'optimisation des ressources	
	Préciser et faire connaître les nouveaux circuits de décision et d'arbitrage	
Relations et mode	 Préciser et faire connaître les nouveaux modes de fonctionnement et les process qui évolueraient, faciliter leur appropriation 	
de fonctionnement	Favoriser la communication et la cohésion au sein des équipes	
	• Formaliser et amplifier les nouveaux modes de coopération avec les autres entités	
Système d'information (SI) et poste de travail	 Accompagner les collaborateurs pour l'acquisition des outils nécessaires à leurs nouvelles activités (pas de nouveaux outils prévus dans le cadre du projet) 	
Environnement de	 Partager avec les collaborateurs sur la nouvelle organisation de la future rédaction 	
travail, santé et sécurité	Identifier les facteurs clés de la qualité de vie au travail	
securite	Prévenir les risques professionnels liés aux changements envisagés	

Performance et mode de reconnaissance	Accompagner les efforts de formalisation (entretiens annuels)		
Compétences requises	 Adapter et développer les compétences requises pour assurer ses activités Elargir et conforter les compétences numériques appliquées au domaine de l'information Maîtriser les outils nécessaires à l'accomplissement de leurs missions Former aux nouveaux modes de fonctionnement et de coopération 		
Mode de Management	 Communiquer le plus en amont possible sur la nouvelle ligne managériale Préciser les objectifs de chaque manager et les accompagner dans la prise en charge de leurs nouveaux champs de responsabilités, les soutenir et leur apporter les expertises et outils nécessaires Renforcer les compétences managériales de l'ensemble des managers (pratiques, posture, comportement) Faciliter la communication des managers avec leurs équipes Accompagner la gestion humaine des équipes et ses multiples aspects : planification, répartition de la charge de travail, évolution des compétences Connaître et intégrer la répartition des rôles entre encadrants et Secrétariat Général en termes de planification et de gestion opérationnelle de ressources 		

5.1.2. Les populations identifiées avec des objectifs d'accompagnement propres

Cinq populations, détaillées ci-dessous, ont été identifiées nécessitant un accompagnement spécifique sur l'ensemble du projet Info 2015

Population cible

Objectifs de l'accompagnement

Tous les collaborateurs de l'information nationale

- Expliquer les enjeux et les attendus du projet et de la nouvelle organisation
- S'approprier et partager les valeurs de la charte de l'information
- · Partager les cahiers des charges des éditions
- Informer de l'avancement du projet
- · Impliquer et rendre acteur du changement

Tous les managers de l'information nationale

- Idem « tous collaborateurs de l'information nationale » et :
- Donner les clés pour répondre à toutes les questions de leurs collaborateurs
- Donner les outils pour accompagner leurs collaborateurs dès l'annonce du projet
- Remonter les informations à la direction et l'équipe projet et être réactif pour apporter des réponses voire des solutions

Collaborateurs concernés par la phase de mise en œuvre

- Idem « tous les collaborateurs de l'information nationale » et :
- · Créer du lien/ apprendre à se connaître
- · Connaître les missions et les objectifs de leur entité cible
- Partager les nouveaux modes de fonctionnement et ceux amenés à perdurer
- Développer ses compétences, se former et les mettre en pratique

Managers concernés par la phase de mise en œuvre

- Idem « tous les managers de l'information nationale » et :
- S'approprier le périmètre, les rôles et missions du poste et les circuits de décision
- · Communiquer auprès des équipes, créer une cohésion et de la coopération
- Les impliquer dans la mise en place des modes de fonctionnement au quotidien
- Favoriser la mixité des équipes issues des trois rédactions, la répartition équitable des tâches
- Accompagner la gestion humaine des équipes

Direction

- Idem « managers de la phase N » et :
- Aider à la définition des objectifs et des feuilles de route des N-1
- Adapter les modes de management adéquat de soutien et d'accompagnement du proiet
- Etre en capacité de favoriser la mixité des équipes et inscrire cet objectif dans les entretiens annuels de leurs n-1

5.1.3. Les acteurs de l'accompagnement

Les encadrants de la Direction de l'Information Nationale, en particulier ceux des services concernés par l'évolution de l'organisation sont des acteurs essentiels de la mise en œuvre du projet. En proximité directe au quotidien avec les collaborateurs, ils constituent des relais incontournables auprès des équipes dans le cadre des changements envisagés.

Les acteurs des ressources humaines du périmètre de la Direction de l'Information Nationale jouent également un rôle capital dans la conception et la mise en œuvre du plan d'accompagnement. D'autres

directions supports sont également amenées à intervenir de façon importante : la santé et la qualité de vie au travail, la communication interne, la formation et l'Université France Télévisions, la direction de l'immobilier et des moyens généraux, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la fabrication et les technologies, la gestion et les finances.

Les phases de déploiement sont animées et pilotées par une équipe en charge de l'accompagnement de ces activités, équipe renforcée par les RRH, responsables formation et responsables Qualité de Vie au Travail, mettant en œuvre les actions d'accompagnement dédiées à chaque entité.

Dans ce cadre, l'accompagnement du projet prévoit :

- Un accompagnement des managers par leur n+1 et l'équipe projet dans le partage des informations : participation aux groupes de travail ad-hoc et selon les besoins aux instances du projet Info 2015 (comités de pilotage)
- Un accompagnement des managers dans l'appropriation de leur nouveau périmètre, dans l'identification de problématiques individuelles et collectives avec la RH ainsi que la Direction de la Santé et Qualité de Vie au Travail (DSQVT) à l'aide d'une grille d'analyse des conséquences humaines
- Des réunions dédiées ou de service pour expliquer à tous l'intérêt et le déroulement des différentes phases du projet
- L'implication systématique et une coordination des ressources humaines supports et ressources humaines de proximité : participation aux instances projet, points d'échanges hebdomadaires et de suivi avec l'équipe projet, communication hebdomadaire des rapports d'accompagnement
- La poursuite de la démarche de l'évaluation des risques professionnels
- La proposition et mise en œuvre d'un dispositif pédagogique adapté par les acteurs formation concernés et l'Université France Télévisions
- Une communication continue sur le projet avec une diffusion collective des informations sur les différents supports internes mais également des actions ciblées par type de population ou par entité. Le plan des actions de communication est partagé par l'ensemble des acteurs de l'accompagnement. Les actions ciblées sont construites en concertation avec la RH, la DSQVT, la communication interne et la Direction de l'Organisation et des Projets (DOP) et la Direction de l'Immobilier et Moyens généraux en ce qui concerne les mouvements immobiliers.
- Le suivi du bon déroulement de ces phases et de leur cadencement assuré par la direction de projet et son équipe dédiée

Tous ces axes sont développés plus précisément dans les plans d'accompagnement des managers et des collaborateurs sur la phase 3 aux paragraphes 5.2.1 et 5.2.2.

5.2. Le plan d'accompagnement des managers et des collaborateurs concernés en phase 3

5.2.1. Le plan d'accompagnement des managers de la Phase 3

Le rôle essentiel des encadrants dans la réussite du projet et dans l'accompagnement au changement des équipes nécessite la conception d'un plan d'accompagnement adapté à leurs besoins en termes de communication et d'échanges, de développement des compétences et de formation, de coordination avec les fonctions ressources humaines. Les mesures suivantes seraient envisagées :

Phasage	Objectifs	Actions
		(accompagnement managérial et RH, communication, prévention, santé, qualité de vie au travail et formation)
Temps 1 Appropriation du projet (pendant l'information - consultation)	Faciliter l'appropriation des préconisations du projet de la phase 3 par les managers de l'information nationale et en particulier les managers concernés par cette phase Informer en continu des avancées du projet et du déroulement de l'information/consult ation Partager les modes de fonctionnement existants des entités entre elles Partager les conditions de réussite du changement de mode d'organisation proposé Identifier les besoins	
	en nouvelles compétences	mouvements immobilier
	Préparer le temps 2	

Phasage	Objectifs	Actions (accompagnement managérial et RH, communication,
		prévention, santé, qualité de vie au travail et formation)
Réalisation des actions amont à la mise en œuvre (après infoconsultation)	 Faire travailler les équipes sur le fonctionnement quotidien de leur future entité Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet Favoriser l'engagement des encadrants sur une démarche d'amélioration continue après la mise en œuvre du projet Travailler sur l'optimisation des ressources Poursuivre la communication sur les avancées du projet Préparer le temps 3 	 Managers phase 3 Réunions de déclinaison opérationnelle des objectifs éditoriaux et d'organisation Préparation en lien avec l'université et la RH du processus de sélection des collaborateurs pour les postes de chefs d'édition Définition des modalités d'intégration et d'accueil des collaborateurs dans leur nouvelle entité Organisation de la rencontre des équipes Réalisation des entretiens individuels des collaborateurs avec la DRH Accompagnement individuel et collectif des managers par la DRH Réunions au sein des entités pour partager sur les modes de fonctionnement et de relations avec les autres entités Identification des indicateurs d'amélioration continue liés à l'activité de l'entité Réunions de préparation des déménagements Points de rencontre réguliers entre chefs de service pour partager leurs retours d'expérience et échanger les bonnes pratiques managériales. Direction de l'Information Validation des travaux des N-1 sur la déclinaison des objectifs Suivi, arbitrage et soutien sur la préparation de la mise en œuvre de la phase 3
		Echanges réguliers avec les managers opérationnels
Mise en œuvre (après info- consultation)	managers dans la mise en place de nouveaux modes de fonctionnement et des actions identifiées	 Accueil et intégration des collaborateurs dans leurs nouvelles entités Présence et suivi renforcé de la ligne managériale auprès des collaborateurs pendant la phase d'installation dans les nouveaux espaces Mise en place de réunions de service dans le cadre des
	 dans la gestion humaine de leurs nouvelles équipes Assurer un suivi des actions mises en œuvre et concevoir/mettre en œuvre des mesures d'amélioration 	 regroupements Mise en place si besoin d'actions en lien avec la DSQVT Réunions régulières au sein des équipes pour faire le point de la mise en œuvre du projet, identifier les améliorations et préparer les actions correctives. Retours d'expérience auprès de l'équipe projet et de la direction de l'info pour faire un bilan général de la phase 3 Réalisation des actions de prévention des risques professionnels dans le cadre du PAPRIPACT

• Faire un bilan de cette • Poursuite des formations individuelles et collectives phase • Poursuite de l'accompagnement individuel et collectif des managers par la DRH • Poursuite des points de rencontre réguliers entre chefs de service pour partager les retours d'expérience et échanger

les bonnes pratiques managériales

5.2.2. Le plan d'accompagnement des collaborateurs de la Phase 3

Phasage	Objectifs	Actions (accompagnement managérial et RH, communication, prévention, santé qualité de vie au travail et formation)
Appropriation du projet (pendant l'information - consultation)	Informer les collaborateurs de l'information nationale et en particulier ceux concernés des préconisations du projet Phase 3 Favoriser l'appropriation des objectifs éditoriaux et d'organisation du projet Informer en continu des avancées du projet et du déroulement de l'information/ consultation Améliorer la connaissance sur les modes de fonctionnement des autres entités Préparer le temps 2	 Messages de la Direction de l'Information et de la direction de la rédaction Rencontres de la direction avec les équipes concernées Accompagnement individuel et collectif des collaborateurs par les managers avec l'appui de la DRH Poursuite du dispositif de communication facilitant la compréhension du projet pour les équipes Mise à disposition d'éléments de compréhension du projet Phase 3 sur le site intranet Poursuite de la sensibilisation aux enjeux, process et développements du numérique Etude ergonomique de secteurs ciblés par la DSQVT Travaux préparatoires sur les plans immobiliers avec les collaborateurs concernés

73

Phasage	Objectifs	Actions (accompagnement managérial et RH, communication, prévention, santé qualité de vie au travail et formation)
Réalisation des actions amont à la mise en œuvre (après information-consultation)	 Faire se rencontrer les équipes de la phase 3 Faciliter l'appropriation par les équipes des modes de fonctionnement de leur future entité Poursuivre la communication sur les avancées du projet Acquérir et/ou développer les compétences nécessaires Préparer le temps 3 	 Entretiens individuels avec le manager Rencontres des équipes regroupées, premiers échanges entre les collaborateurs, partage des problématiques avec les encadrants Partage des modes de fonctionnement communs Mise en œuvre du processus de sélection des collaborateurs pour les postes de chefs d'édition en lien avec l'université et la RH Formations des collaborateurs concernés par les évolutions de leurs activités et des collaborateurs changeant de poste. Réunions préparatoires aux mouvements immobiliers avec les référents Poursuite du dispositif de communication permettant de relayer les avancées du projet d'évolution d'organisation et immobilier auprès des équipes Accompagnement collectif et individuel des collaborateurs par le manager avec l'appui de la DRH
Temps 3 Mise en œuvre (après information- consultation)	 Accompagner la mise en place de nouveaux modes de fonctionnement Favoriser la création d'une cohésion de groupe au sein des nouvelles équipes Assurer un suivi des actions mises en œuvre et concevoir/mettre en œuvre les mesures d'amélioration 	 Réunions de service dans le cadre des regroupements Participation aux actions éventuellement mise en œuvre par la DSQVT Contribution aux retours d'expérience et propositions d'amélioration des modes de fonctionnement et de relations avec les autres entités Poursuite des formations Poursuite de l'accompagnement collectif et individuel des collaborateurs par le manager avec l'appui de la DRH Contribution à l'évaluation des risques professionnels dans le cadre de la mise à jour du DUER.

6. Le calendrier prévisionnel d'Info 2015

A ce jour, et compte tenu des phases déjà mises en œuvre et des contraintes liées aux délais immobiliers il est prévu que le projet Info 215 pourrait voir son aboutissement au 4^{ème} trimestre 2018.



Ce calendrier prévisionnel n'a qu'une valeur indicative et pourra être revu en fonction des contraintes immobilières du projet (durée de commande de prestations et de mobilier ; durée des travaux suite à cette commande).

Chaque phase ultérieure projetée donnera naturellement lieu à une nouvelle procédure d'information-consultation, avec remise du dossier d'information correspondant.

7. Annexes

7.1. Tableau de passage immobilier proposé en Phase 3

7.1.1. Mouvements associés à la direction de l'Information

Direction (Cible)	Service (Cible)	Collaborateurs	Etage actuel	Num de pièce actuel	m² actuels	Nb postes actuels	Ratio m²/per s exista nt	Etage	Num de pièce futur	m² futurs	Nb postes futurs	Ratio m²/pers futur	Diff Ratio m²/pers futur
Reportages et Moyens Infographie PPI + de l'information Photothèque	Infographie PPI + Photothèque		3 et 4	A310, A312, A316, R419, R420, R421, R422, R423, R425, R441, R416	217,9	33	9,9	8	open A306/A315, D345, D346	246,0	34	7,2	9,0
	Services Enquêtes et	Collaborateurs Echanges Internationaux	33	A304, A306, N320	66,4	7	9,5	v	Open space	0 100		2	
	Reportages	Collaborateurs Enquêtes et Reportages	3	S342, S348, D308, D310, D316, N301	440,0	73	6,0	n	V509, S501	0,555	12	6,6	617-
Rédaction		Chef de service						4	R423	12,00	1	12,0	12,0
	Service support aux	Espace commun, dont assistant RA						4	R425	48,0	7	6'9	6,9
	editions	Assistant de production dédié aux titres	4	R425	6,0	1	0,9	3	R344	2,0	1	2,0	-1,0
	Rédaction numérique		4	Open-space D436, A410, A412, A414	253,0	20	5,1	3	5342	259,0	42	6,2	1,1
Numérique, Stratégie et Diversité	DA		33	D345	30,0	2	15,0	4	R419	31,0	2	15,5	0,5
Fabrication, Technologies	TechnoFab		8	A308	18,4	4	4,6	4	R416	30,0	9	2,0	0,4

7.1.2. Mouvements hors direction de l'Information

Direction/Service	Collaborateurs	Etage actuel	Num de pièce actuel	m² actuels	Etage projet	Num de pièce projet	m² phase projet	Var m²/pers
	ESPACE PARTAGE					39 POSTES	415,77 m²	
	CONVIVIALITE						108,61 m²	
	D.ERNOTTE	8	N854	65,61 m ²	3			
	F.DONNAT	8	N844	17,06 m²	3			
	X.COUTURE	8	N828	29,75 m²	3			
	A. LESAUNIER	8	S814	29,80 m²	3			
	C.VION	8	S810	29,74 m²	3			
	J.VERLAY	8	N839	19,63 m²	3			
	S.SITBON	8	N850	15,39 m²	3			
	N.SOYEUX	8	N832	22,77 m²	3			
	E.DEMUMIEUX	8	N838	16,55 m²	3			
	L.ZAKSAS	8	N837	13,89 m²	3			
	MA.BERNARD	8	N835	15,21 m²	3			
	L.TOURNCHER	8	N800	18,91 m²	3			
	PH. DELOEUVRE	8	S802	16,74 m²	3			
	J.DANIAC	8	N830	6,53 m²	3			
	V.PROVOST	8	N830	6,53 m²	3			
	Y.GARNIER	8	S829	25,14 m²	3			
	M.MICHEL	8	N821	14,66 m²	3			
PRESIDENCE	L.PENNERA	5	D520	12,27 m²	3			
	A.DUREUX	5	V532	12,23 m²	3			
SECRETARIAT	C.GUIS	8	S804	16,66 m²	3			
GENERAL COMMUNICATION	S.TEIXEIRA	8	S806	11,01 m²	3			
	S.MARTIN	8	\$800	14,30 m²	3			
	J.ROSSET CAILLET	8	N820	14,88 m²	3			
	C.RICHARD	8	N806	11,21 m²	3			
	N.RUBIN	8	N806	11,21 m²	3			
	B.LOUTREL	8	N806	11,21 m²	3			
	B.DEDARAN	8	N806	11,21 m²	3			
	C.BESSIS	8	N852	11,55 m²	3			
	O.BACHELET	8	N852	11,55 m²	3			
	L.LERICHE	8	N842	8,52 m²	3			
	F.PASQUIER T.PINEL MOTIN	8	N842 N822	8,52 m ² 9,84 m ²	3			
		8						
	S.REVEAU M.LELAVANDIER	8	N822 S812	9,84 m²	3			
	O.MINEIRO	8	S812	11,15 m ² 11,15 m ²	3			
	V.DELACOUR	8	S826	9,32 m ²	3			
	I.DE KERVEGUEN	8	N834	10,78 m ²	3			
	M.SIMONET	8	N834	10,78 m²	3			
	W.DEWRIENDT	8	N834	10,78 m²	3			
	M.BELLEMARE	7	R731	4,56 m ²	1	A125	7,00 m²	2,44
	M.POLIZZI	7	R731	4,56 m²	1	A125	7,00 m ²	2,44
	F.ESPOSITO	7	R731	4,56 m²	1	A125	7,00 m ²	2,44
	S.COURBARIEN	7	V702	19,63 m ²	8	S814	22,32 m ²	2,44
	C.PRUVOST	7	V702 V700	9,03 m ²	8	S814 S812	7,39 m ²	-1,64
	STAGIAIRE	7	V700	9,03 m²	8	S812	7,39 m²	-1,64
	P.PELISSIE	7	V700	8,53 m ²	8	N820	7,39 m² 7,41 m²	-1,04
	S.TERKI	7	V701	10,05 m ²	8	N820	7,41 m²	-2,64
	R.RUIMY	7	V705	6,80 m ²	8	N820	7,41 m² 7,41 m²	0,61
	E.EURIEULT	7	V703	8,76 m ²	8	N820	7,41 m² 7,41 m²	-1,35
	JURISTE	7	V703	8,76 m²	8	N820	7,41 m²	-1,35
	STAGAIRE	7	V705	6,80 m ²	8	N820	7,41 m² 7,41 m²	0,61
	G.FLAMANT	7	V703	10,11 m ²	8	S810	14,82 m ²	4,71
	S.CONCHIN	7	G712	20,94 m ²	8	N821	14,66 m ²	-6,28
	V.AMIOT	7	G712	9,27 m ²	8	N822	9,84 m ²	0,57
<u>JURIDIQUE</u>	C.COUDERC	7	G710	9,27 m ²	8	N822	9,84 m²	0,57
- CANDIQUE	M.BAKHTI	7	G710	9,27 m²	8	N822	9,84 m²	0,57
	B.SCIRPO	7	V708	10,20 m ²	8	N824	14,89 m²	4,69
	N.LEGER	5	D528	12,27 m ²	8	N828	14,85 m ²	2,58
	MJ.LUPO	7	R715	6,50 m ²	8	S802	7,80 m ²	1,30
	F.TELISME	7	R715	6,50 m ²	8	S802	7,80 m ²	1,30
	N.DUSSUTOUR	7	R713	7,00 m ²	8	S802	7,80 m ²	0,80
	A.LASSUS	7	R713	7,00 m²	8	S802	7,80 m²	0,80
	M.RAUD	7	R713	6,47 m ²	8	N801	5,30 m ²	-1,17
	RENFORT	7	R711	6,47 m²	8	N801	5,30 m²	-1,17
	E.POTTIER	7	R711	10,87 m ²	8	N802	7,39 m ²	-3,48
			R719	10,87 m ²	8	N802	7,39 m²	-3,48
	F.CHASSAT	7	K/ 19	10.07 111-				

								_	
	O.DEBARGUE	7	R700	21,23 m ²	8	S829	25,14 m²		3,91
	C.PASQUET	7	R708	12,50 m²	8	S826	18,68 m²	1	6,18
	C.BASSET	7	R701	6,40 m²	8	S827	6,38 m²		-0,02
	N.KONE	7	R701	6,40 m²	8	S827	6,38 m²		-0,02
	C.ALLIER	7	R704	6,13 m ²	8	S825	5,49 m²		-0,64
	A.GRIMAUD	7	R704	6,13 m ²	8	S825	5,49 m²		-0,64
	ALTERNANT	7	R704	6,13 m²	8	S825	5,49 m²		-0,64
	STAGIAIRE	7	R704	6,13 m ²	8	S825	5,49 m²		-0,64
	F.MASSE	7	D726	6,39 m²	8	S822	6,22 m²		-0,17
ACHATS	G.CAMACHO	7	D726	6,39 m²	8	S822	6,22 m²		-0,17
<u>/1012110</u>	A.VENET	7	D726	6,39 m²	8	S822	6,22 m ²		-0,17
	R.LEGRAND	7	D726	6.39 m ²	8	S822	6,22 m²	+	-0,17
	C.BLACHON	7	R717	6,07 m ²	8	S820	6,75 m²	+	0,68
	MA.NAVARRO	7	R717	6,07 m ²	8	S820	6,75 m ²		0,68
	P.PORCHER	7	R717	6,07 m ²	8	S820	6,75 m ²		0,68
	JURISTE	7	R717	6,07 m ²	8	S820	6,75 m²		0,68
	MAPA	7			8	S819	6,70 m ²		6,70
	MAPA	7			8	S819	6,70 m ²	4	6,70
	STAGIAIRE	7	R717	6,07 m ²	8	S819	6,70 m ²		0,63
	P;DUCOMET	8	N802	16,65 m²	3	D373	9,33 m ²		-7,32
	E.FRESSIGNAUD	8	S822	6,23 m ²	3	D373	9,33 m²		3,10
	PH.ANGOT	8	S822	······	3	D373	9.33 m²		
				6,23 m²				+	3,10
	F.DELEZENNE	8	EOS E319	10,40 m²	3	D379	7,27 m ²	+	-3,13
	M.FERLAZZO	8	S822	6,23 m²	3	D379	7,27 m²	1	1,04
	G.MILJKOVIC	8	S822	6,23 m ²	3	D379	7,27 m²	1	1,04
	XXX				3	D379	7,27 m²		7,27
	J.ABEILLE	8	S819	9,30 m ²	3	D381	6,62 m²		-2,68
	O.LAFREM	8	S819	9,30 m ²	3	D381	6,62 m²		-2,68
	A.PERROT	8	S825	6,57 m ²	3	D381	6,62 m²		0,05
	STAGIAIRE	8	S825	6,57 m²	3	D381	6,62 m²	T	0,05
	G.CAPITAINE	8	S826	10,78 m²	3	D370	6,05 m ²		-4,73
	ASSISTANTE 2		PASSAGE	.,	3	D370	6.05 m ²	+	6,05
FI NANCE	P.RICHOUX	8	\$827	17,14 m²	3	R390	12,34 m ²	+	-4,80
				·····				+	
	J.POUVREAU	8	S818B	6,71 m²	3	R391	6,12 m²	-	-0,59
	C.DOS SANTOS	8	S818	12,71 m²	3	R391	6,12 m ²		-6,59
	D.FOBAH	8	S818B	6,71 m ²	3	R391	6,12 m ²		-0,59
	X.MARICHY	8	S820	7,27 m ²	3	C312	6,94 m²		-0,33
	C.MARTINET	8	S820	7,27 m ²	3	C312	6,94 m²		-0,33
	JL.SIBETH	8	S824	12,44 m²	3	C312	6,94 m²		-5,50
	J.ANKRI	8	S823	9,30 m²	3	C311	6,11 m²		-3,19
	G.LECONTE	7	V710	11,72 m²	3	C311	6,11 m²		-5,61
	STAGIAIRE	7	S919	9,30 m ²	3	C311	6,11 m ²		-3,19
	P.CHASSAING		V709			C309		-	
		7		14,46 m²	3		8,14 m²	-	-6,32
	C.KIRSZENBERG	7	V711	8,65 m ²	3	C309	8,14 m²	+	-0,51
	A.GUERARD	7	V711	8,65 m ²	3	C309	8,14 m²	4	-0,51
	A.GRAND D'ESNOM	8	S707	18,16 m²	8	S806	16,63 m²		-1,53
	A. BIANCHI	8	S705	8,80 m²	8	S804	11,10 m ²		2,30
DEONTOLOGIE ET	O.ORFANOS	8	S702	9,20 m ²	8	S818	8,00 m ²		-1,20
PLURALISME	CDD				8	S818	8,00 m ²		8,00
LUNALIONIE	C.GUINET	8	S701	11,02 m²	8	S818B	10,10 m ²		-0,92
	N.AMSALLEM	3	N338	11,30 m²	6	R616	6,12 m²	T	-5,18
	CDD					R616	6,12 m²		6,12
	MC.DALLET HUMM	7	R720	20,80 m ²	8	N854	11,00 m²	t	-9,80
	A.MADAD	7	R722	8,17 m ²	8	N850	8,64 m²		0,47
	G.PETIT	7	R722	8,17 m ²	8	N850	8,64 m ²		0,47
	K.HAMZAOUI	7	R722	8,17 m²	8	N850	8,64 m²	+	0,47
	M.ALLANIC	7	R710	12,00 m²	8	N850	8,64 m²	1	-3,36
	V.PERREAUT	7	R718	15,98 m²	8	N854	11,00 m ²		-4,98
	B.GENSE	7	R716	12,27 m ²	8	N854	11,00 m²		-1,27
	S.HERNANDEZ	7	R714	8,17 m ²	8	N854	11,00 m ²		2,83
	D.BENOIT	7	R714	8,17 m ²	8	N854	11,00 m²	Г	2,83
	xxx	7	R714	8,17 m²	8	N854	11,00 m ²	T	2,83
	V.DI SALVO	7	R724	12,26 m ²	8	N844	10,25 m²		-2,01
	S.FERRARI	7	R728	12,28 m ²	8	N844	10,25 m ²		-2,03
	E.BOUCHOU	7	R726	9,20 m ²	8	N844	10,25 m²		1,05
								+	
	CDD	7	R726	9,20 m²	8	N844	10,25 m²	1	1,05
<u>IM G</u>	P.SIMEONIN	7	R721	18,91 m²	8	N839	19,00 m²	1	0,09
<u>IMG</u>	E.BOURQUIN	7	R723	13,24 m²	8	N837	11,25 m²		-1,99
	S.BAIVIER	7	R725	9,38 m²	8	N837	11,25 m²		1,87
			R727	9,30 m²	8	N837	11,25 m²	Г	1,95
	S.LERAIE	7		14,04 m²	8	N837	11,25 m²		-2,79
	S.LERAIE	7	R729	14,04111					
	S.LERAIE C.ROGER	7	R729 R730			N832	8.50 m²		-3 /h
	S.LERAIE C.ROGER S.MADY	7	R730	12,26 m²	8	N832	8,50 m ²	+	-3,76
	S.LERAIE C.ROGER S.MADY J.TABANI	7 7 7	R730 R732	12,26 m² 9,02 m²	8	N832	8,50 m²		-0,52
	S.LERAIE C.ROGER S.MADY J.TABANI T.BELLENGER	7 7 7 7	R730 R732 R732	12,26 m ² 9,02 m ² 9,02 m ²	8 8 8	N832 N832	8,50 m ² 8,50 m ²	E	-0,52 -0,52
	S.LERAIE C.ROGER S.MADY J.TABANI T.BELLENGER V.GESRET	7 7 7 7 7	R730 R732 R732 R732	12,26 m ² 9,02 m ² 9,02 m ² 9,02 m ²	8 8 8	N832 N832 N832	8,50 m ² 8,50 m ² 8,50 m ²		-0,52 -0,52 -0,52
	S.LERAIE C.ROGER S.MADY J.TABANI T.BELLENGER	7 7 7 7 7 6	R730 R732 R732	12,26 m ² 9,02 m ² 9,02 m ²	8 8 8	N832 N832 N832 N833	8,50 m ² 8,50 m ²		-0,52 -0,52 -0,52 -2,94
	S.LERAIE C.ROGER S.MADY J.TABANI T.BELLENGER V.GESRET	7 7 7 7 7	R730 R732 R732 R732	12,26 m ² 9,02 m ² 9,02 m ² 9,02 m ²	8 8 8	N832 N832 N832	8,50 m ² 8,50 m ² 8,50 m ²		-0,52 -0,52 -0,52
	S.LERAIE C.ROGER S.MADY J.TABANI T.BELLENGER V.GESRET P.DESFONTAINE	7 7 7 7 7 6	R730 R732 R732 R732 R618	12,26 m ² 9,02 m ² 9,02 m ² 9,02 m ² 12,27 m ²	8 8 8 8	N832 N832 N832 N833	8,50 m ² 8,50 m ² 8,50 m ² 9,33 m ²		-0,52 -0,52 -0,52 -2,94
	S.LERAIE C.ROGER S.MADY J.TABANI T.BELLENGER V.GESRET P.DESFONTAINE V.ALARZA	7 7 7 7 7 6 6	R730 R732 R732 R732 R732 R618 R616	12,26 m ² 9,02 m ² 9,02 m ² 9,02 m ² 12,27 m ² 8,17 m ²	8 8 8 8 8	N832 N832 N832 N833 N833	8,50 m ² 8,50 m ² 8,50 m ² 9,33 m ² 9,33 m ²		-0,52 -0,52 -0,52 -2,94 1,16
	S.LERAIE C.ROGER S.MADY J.TABANI T.BELLENGER V.GESRET P.DESFONTAINE V.ALARZA C.PHILIPPOT	7 7 7 7 7 6 6 6	R730 R732 R732 R732 R618 R616	12,26 m ² 9,02 m ² 9,02 m ² 9,02 m ² 12,27 m ² 8,17 m ² 8,17 m ²	8 8 8 8 8 8	N832 N832 N832 N833 N833	8,50 m ² 8,50 m ² 8,50 m ² 9,33 m ² 9,33 m ² 9,33 m ²		-0,52 -0,52 -0,52 -2,94 1,16 1,16

	N.DANIEL	5	S526	17,80 m²	7	S707	18,16 m²	0,36
	JB. BRUMELOT	5	S525	10,71 m²	7	S700	12,16 m²	1,45
	M.SELMI	5	S525	10,71 m²	7	S700	12,16 m²	1,45
	C.SCIALOM	5	S525	10,71 m ²	7	S700	12,16 m²	1,45
	G.MARCY	5	S525	10,71 m²	7	S700	12,16 m²	1,45
	C.BESTORY	5	S525	10,71 m²	7	S700	12,16 m²	1,45
	O.RADUREAU	5	S525	10,71 m²	7	S700	12,16 m²	1,45
	M.GENEST	5	V514	18,38 m²	7	V701	19,63 m²	1,25
	C.BEAUDROIT	5	S511	9,86 m²	7	V704	7,52 m²	-2,34
	ALTERNANT	5	S511	9,86 m²	7	V704	7,52 m²	-2,34
	N.MARINOS	5	V507	9,78 m²	7	V700	15,21 m²	5,43
	N.DENISE	5	V507	9,78 m²	7	V705	7,87 m²	-1,91
	B.CHAPPEY	5	V539	14,80 m²	7	V705	7,87 m²	-6,93
	S.CLERIMA	5	S502	4.48 m²	7	V705	7,87 m²	3,39
	C.LARRIAU	5	S502	4,48 m²	7	V705	7,87 m²	3,39
	D.BOTEY	5	V507	9,78 m²	7	V705	7,87 m²	-1,91
	F.RONDEAU	5	V502B	17,31 m ²	7	R738	20,00 m²	2,69
	C.PINOTEAU	5	V502	8,74 m ²	7	R734	9,12 m²	0,38
	N.LEROY	5	V502	8,74 m ²	7	R734	9,12 m²	0,38
	S.EXBRAYAT	5	V502 V510	12.21 m ²	7	R720	12.17 m ²	-0.04
	C.LE BERRE	5	V510 V504	12,21 m ² 12,26 m ²	7	R726	12,17 m ² 12,26 m ²	-0,04
.		5			7			0.77
France 2 PROGRAMMES	F.HITTER		V503	12,21 m²		R718	11,44 m²	-0,77
I NOGRAWINES	F.LANGLOIS	5	V509	14,64 m²	7	R716	12,22 m²	-2,42
	JF.LUCCIONI	5	V506	12,21 m²	7	R724	12,16 m²	-0,05
	F.CAMUS	5	V508	11,35 m²	7	R722	12,24 m²	0,89
	J.DE VASSELOT	5	V538	12,22 m²	7	R728	12,26 m²	0,04
	C.LOUIS	5	V511	15,57 m²	7	R730	11,49 m²	-4,08
	S.GIGON	5	V600	15,22 m²	7	R723	13,63 m²	-1,59
	FEUILLETON 3P	5			7	R725	21,98 m²	21,98
	B.GIVADINOVITCH	5	S506	12,21 m²	7	R727	11,17 m²	-1,04
	C.ALVARESSE	5	S534	17,28 m²	7	R700	27,00 m²	9,72
	C.LAUDRIN	5	V529	18,15 m²	7	R713	13,68 m²	-4,47
	P.FERRY	5	S533	7,78 m²	7	R702	8,00 m²	0,22
	C.CADOCH	5	S533	7,78 m²	7	R702	8,00 m²	0,22
	G.ANDRE	5	S533	7,78 m²	7	R702	8,00 m ²	0,22
	J.GRIVAUX	5	R535	14,34 m²	7	R704	12,21 m²	-2,13
	A. ROUCAN	5	S519	14,40 m²	7	R708	12,10 m ²	-2,30
	A.MARIONNEAU	5	S532	16,51 m ²	7	R710	12,16 m²	-4,35
	L.KNETCH	5	S513	14,38 m²	7	R712	12,22 m²	-2,16
	C.GLORION	5	S531	18,24 m²	7	R714	12,50 m²	-5,74
	L.BAUDOUIN	5	S518	14,40 m²	5	V539	14,87 m²	0,47
	A.ANASTASIU	5	S522	12,03 m ²	5	V529	14,00 m²	1,97
	S.SAINT GILLES	5	S507	15,80 m²	5	V538	12,24 m²	-3,56
	G.CHABOT	5	S517	23,14 m²	7	R717	21,40 m²	-1,74
	D.RAILLIET	5	S512	14,07 m²	7	R715	9,00 m²	-5,07
	J.BLAZIK	5	S515	13,47 m²	7	R713B	9,67 m²	-3,80
	D.FAURE	5	S530	19,70 m²	7	D723	12,00 m²	-7,70
	M.CARON	5	S529	11,32 m²	7	D726	9,33 m²	-1,99
	N.DUTREUILH	5	S529	11,32 m ²	7	D726	9,33 m²	-1,99
	C.POIRSON	5	S529 S529	11,32 m ²	7	D726	9,33 m²	-1,99
	S.CHEVALIER	5	V512	12,35 m ²	7	R732	12,18 m ²	-0,17
	ADM DEL. FICTION	5	VJIZ	12,33 111"	7			
F 0			VE04	11 152		V707	13,77 m²	13,77
France 2 PRODUCTION	C.NORTURE	5	V501	11,15 m ²	7	V709	10,58 m²	-0,57
FINDDOCTION	N,ROSA	5	V500	9,47 m²	7	V709	10,58 m²	1,11
	XXX	5	V500	9,47 m²	7	V709	10,58 m²	1,11
	ML.CASALI	5	S514	12,86 m²	7	G710	14,99 m²	2,13
	B.BAUDRY	5	S501	10,78 m²	7	G712	11,00 m²	0,22
	N.KERLOCH	5	S501	10,78 m²	7	G712	11,00 m²	0,22
	I.PAYGAMBAR	5	S501	10,78 m²	7	G712	11,00 m²	0,22
	STAGIAIRE	5	S501	10,78 m²	7	G712	11,00 m²	0,22
	M.AIT OUAKLI	5	S521	12,04 m²	7	R721	11,57 m²	-0,47
	LUCIAL	5	S520	11,53 m ²	5	R528	12,25 m²	0,72
	J.HELAL	9	0020	11,00111			, _ 0	-,

7.2. Les actions réalisées par la Direction de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail (DSQVT) lors de la phase 3 d'Info 3 2015

7.2.1. Actions réalisées par la Direction de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail (DSQVT) lors de la phase 3 d'Info 2015

Différentes travaux ont été menés par la Direction de l'Information, l'équipe projet Info 2015 et la direction de la Santé et Qualité de Vie au Travail (DSQVT) pour faire un état des lieux de la situation avant la mise en œuvre du projet et évaluer les conséquences du déploiement de la phase 3.

La Direction de la Santé et Qualité de Vie au Travail a réalisé des entretiens avec l'encadrement des services ou entités suivantes en vue d'établir la grille d'analyse des conséquences humaines :

- Secrétariat Général de l'information
- Service Infographie PPI qui a permis d'intégrer les préconisations de l'enquête santé 2016 pour ce service
- Service Médiathèque
- Service des Scriptes
- Service Enquêtes et reportages
- Service des Echanges internationaux
- Franceinfo numérique
- Direction Juridique
- Direction des Achats
- Direction Financière
- Direction de l'Immobilier et des moyens généraux
- Direction des Programmes et de la production des programmes France 2

La direction de la Santé et à la qualité de vie au travail a de plus réalisé des observations en situation d'activité auprès de certains services impactés par les déménagements induits associés à cette Phase 3 : infographie/PPI, services Enquêtes et Reportages France 2 et France 3.

L'ensemble de ces actions et leurs préconisations ont été utilisées pour l'élaboration des plans de microzoning du volet immobilier du projet.

7.2.2. Accompagnement des collaborateurs en phase 3

Afin de mieux appréhender les changements et réduire les risques, la direction de la Santé et qualité de vie au travail accompagne les collaborateurs des services concernés par un volet immobilier Info 2015 Phase 3, dans le changement de leur environnement de travail.

Les objectifs de ces actions sont de rendre l'espace commun le plus adapté à l'activité et au nombre de postes de travail, de créer un environnement de travail favorable, et d'être vigilant aux différents facteurs d'ambiance de travail.

80

Le processus s'articule en 4 étapes :

- 1. Travaux préparatoires à l'occupation des espaces de travail avec les managers et les collaborateurs,
- Présentation du micro zoning proposé en Phase 3 aux collaborateurs, en lien avec leur management, le chef de projet de la direction Immobilier et Moyens Généraux et l'ergonome de la DSQVT,
- 3. Réunions santé et nouveau cadre de travail en y associant les représentants du CHSCT,
- 4. Accompagnement de la conception des postes de travail (mobiliers, aménagement du poste...). Cette action serait menée, en lien avec IMG, par l'ergonome de la DSQVT et supervisée par la responsable de la qualité de vie au travail.

La direction de la Santé et de la qualité de vie au travail propose, à la demande des managers des services, de mettre en place des mesures spécifiques d'accompagnement en Santé des collaborateurs en orientant ces derniers vers les ressources appropriées. Cette action sera supervisée par le responsable santé au travail.

Enfin, dans la volonté de développer des bonnes méthodes de partage d'information entre collaborateurs et le management, la DSQVT pourra proposer si nécessaire, et à la demande du manager ou du chef de projet, un ou plusieurs ateliers d'accompagnement collectif. Cette action, visant à travailler sur la cohésion du service, pourra être menée conjointement entre un psychologue du travail ou conseiller Santé de la DSQVT et un prestataire externe déterminé avec le comité de pilotage info 2015.

7.3. Projet de sélection et de formation des chefs d'éditions

7.3.1. Test de reconversion vers le métier de journalisme – par l'université France

TESTS DE RECONVERSION VERS LE METIER DE JOURNALISTE

EVALUATION DES COMPETENCES

Langue française, culture générale, voix, sens de l'image

Réalisation d'un ensemble de tests destinés à évaluer les prédispositions des candidats vers un changement de métier.

Public concerné : personnel technique et administratif désirant s'orienter vers le journalisme audio-visuel : activité d'information à l'édition.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES et DEROULEMENT:

Première journée :

9h00 : Accueil des candidats et tirage au sort d'un numéro confidentiel à reporter sur les copies d'examen.

09h30 - 12h00 Epreuve de note de synthèse (sur 20):

Rédaction d'une synthèse sur un thème donné à partir de la documentation fournie.

Objectifs : tester la maîtrise de la langue française, l'esprit de synthèse du candidat et ses qualités d'écriture.

13h45 - 14h45 Epreuve de culture générale (noté sur 20) :

Questionnaire à choix multiples

Objectifs : sonder la culture générale et la connaissance de l'actualité indispensable au traitement de l'information

15 h– 16h Epreuve de revue de presse (sur 20) :

Objectifs : évaluer les capacités du candidat à effectuer une revue de presse argumentée et présentée dans un temps limité

16h30 – 18h30 <u>Diagnostic voix (sur 20)</u>:

Lecture et enregistrement d'un texte court

Objectifs: déceler les éventuelles difficultés d'expression orale

Deuxième journée : Jeudi 15 décembre 2016

9h00 – 12h Epreuve de reportage photo (sur 20):

Objectifs: tester la sensibilité image du candidat

9h : tirage au sort du thème

11h-12h30 : impression des clichés réalisés avec les smartphones

Préparation présentation du reportage avec sélection de 9 clichés

A partir de 14h Entretiens de 30 minutes (sur 20) :

Entretien individuel face à deux experts : description et argumentation

autour du reportage photo réalisé le matin

Objectifs: évaluer les capacités du candidat à tenir un discours par

l'image et apprécier la qualité de sa motivation

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE:

Durée totale : 2 jours

Horaires: 9h30 à 18h

Effectif maximum: 12

Lieu de la formation : Université France Télévisions, - 23 rue Linois - 75015 Paris

INTERVENANTS : formateurs expression écrite et orale et journalistes experts en diagnostic individuel

7.3.2. Projet de reconversion de formation – Sur-mesure par l'université France Télévisions

Reconversion

vers le métier de chef d'édition

Proposition

Objectif:

- Acquérir les connaissances de base du journalisme
- Maîtriser les techniques et méthodes du traitement de l'information à la télévision : savoir préparer un reportage, un tournage, et la post-production d'un reportage.
- Acquérir une méthode de suivi de l'actualité.
- Être capable de maitriser les différentes étapes de réalisation du JT.
- Maîtriser toutes les dimensions humaines et techniques de la fonction de chef d'édition : culture technique, organisation, communication et gestion du stress.
- Connaître le cadre juridique et déontologique de l'exercice du métier.

Durée envisagée : 90 jours soit 4 mois et demi.

35 jours pour la partie cœur de métier+ 25 jours formation spécifique chef d'édition + 10 jours pour le stage pratique en rédaction + 20 jours pour le stage pratique spécifique lié au poste ciblé.

Lieu: Totalité du cursus localisé à l'UFTV, rue Linois à Paris.

Nombre de stagiaires : entre 4 et 6 personnes

CONTENU PROPOSE:

1) Les fondamentaux de la profession : 35 jours

- A) Les aspects spécifiques du journalisme audiovisuel (5 jours)
 - o droit de l'image et droit de la presse (cf e-learning)
 - o cadre juridique de l'exercice de la profession (droits et devoirs, chartes)
 - o responsabilités, protection des sources,
 - o grammaire de l'image
 - o sémiologie de l'image
- B) <u>Maitriser les différentes étapes de fabrication des reportages et du JT. Alternance</u> <u>d'interventions, d'échanges et d'exercices pratiques avec les outils professionnels</u> (30 jours)
- Préparation : gérer ses contacts et ses sources, préparer ses interviews, définir son sujet, son propos et son angle.

- Tournage : travail collaboratif avec l'équipe de tournage, relationnel avec les interlocuteurs sur le terrain.
- Technique et pratique de l'interview : choix du cadre, maîtrise du contenu
- Construction : procédés narratifs, choix d'un genre de traitement, inventivité, techniques de vulgarisation : dérushage, montage.
- Commentaire sur images, pose de la voix et choix d'une rédaction adaptée, mixage.
- Production et post-production : Effets vidéo spéciaux et intégration d'éléments texte, chiffré ou graphique.
- Maîtrise des applicatifs éditoriaux de France Télévisions
- Maîtriser les outils numériques : réseaux sociaux, déclinaison de l'information sur les supports numériques (5 jours)

2) La fonction de chef d'édition (rôle, méthodes, techniques et outils) : 25 jours

- Gérer un JT au quotidien
- Exercices pratiques intensifs : tournages de reportages et réalisations de JT. Approche pédagogique : alternance avec rotation dans toutes les fonctions associées à la réalisation du journal : présentateur, chroniqueur, réalisateur JT, script.

3) Mise en situation professionnelle: 10 jours

Option proposée : Stage pratique de 2 semaines de journaliste reporter en rédaction régionale, encadré par un tuteur

4) <u>Stage pratique en tant que chef d'édition au sein d'une rédaction nationale,</u> encadré par un tuteur : 20 jours